

ROMPONS les RANGS!

JOURNAL du COLLECTIF de LUTTE ANTIMILITARISTE

L'ECHO

des casernes

DE VERDUN



A BANGUI

SOMMAIRE

11 Novembre 3

Centrafrique : opération « Barracuda » 4-5

Engagés déserteurs : procès Merkes 6

Echo des Casernes 7-10

Accidents 12

Manœuvres « Saône 79 » 13

Objection 14

Table ronde CLO-CLAM 15

Non à la bombe ! 16

CARTE DE VISITE



« Rompons des Rangs ! », un nouveau journal ? Pas tout à fait puisque ce nouveau journal prend la relève de « l'Echo des Casernes » comme le CLAM (Collectif de Lutte Anti-Militariste) prend la relève du CNSLS récemment autodissout. Alors, une vieille marchandise sous un nouvel emballage ? Non bien sûr. Certes « l'Echo des Casernes » ne fut pas un journal sans mérites. Son utilité pour les soldats en lutte et son audience parmi eux est un acquis que nous voudrions préserver. Mais il nous était apparu que, de par sa plate-forme même qui le cantonnait au soutien aux luttes des soldats, il laissait de côté des aspects importants de la lutte antimilitariste. C'est de la prise de conscience de ses limites, qu'est né, parmi des anciens de « l'Echo » et d'autres camarades ayant une pratique anti-militariste isolée, le CLAM d'une part et le projet de « Rompons les Rangs ! » d'autre part.

UN JOURNAL FRANCHEMENT ANTIMILITARISTE.

nous n'avons pas (plus) peur du mot. Nous en avons assez de ces détours tactiques, de ces attitudes soi-disant pédagogiques que, pour certains d'entre nous, nous avons cru devoir emprunter au nom d'une meilleure efficacité du combat contre l'armée. Mea culpa ! Nous avons compris que nous ne gagnions rien à affadir notre combat. C'est bien le milita-

risme que nous combattons, dans son essence et pas seulement dans ses excès ou dans ses bavures. Et le combat contre ce militarisme est d'une actualité brûlante. Faut-il le rappeler !

A l'heure où Giscard, cette « belle âme » du libéralisme avancé envoie ses légionnaires et ses paras barouder dans tous les coins d'Afrique.

A l'heure où profitant de la montée du chômage, « à l'usine ça dégage, à l'armée ça engage », il professionnalise certains corps « d'élite » pour en faire des instruments aptes à toutes les sales besognes outremer.

A l'heure où il inaugure les manœuvres en terrain libre pour habituer les populations à l'omni-présence de l'armée.

A l'heure où il veut, brutalement, par l'expropriation, mettre un terme à la lutte opiniâtre des paysans du Larzac contre l'extension du camp militaire.

A l'heure où les soldats restent privés des droits démocratiques élémentaires, soumis aux exactions arbitraires de la Sécurité et de la Justice Militaires,

En bref

Philippe Giroud et Alain Port, appelés déserteurs, passent en procès le 27 octobre au T.P.F.A. de Metz, alors qu'ils sont depuis six mois en tôle, sans jugement... Six mois de détention préventive !!

Pour soutenir leur lutte (résolument anti-militariste), diffuser la brochure expliquant les raisons de leur désertion, prendre contact avec le Groupe de Solidarité aux Déserteurs (c/o G.Petas, B.P. 464, 75065 Paris Cedex 02).



DERNIERE MINUTE

VIENT DE PARAÎTRE aux PRESSES D'AUJOURD'HUI (C.D.E. 30 rue de l'Université Paris 7^e), de Jean-Pierre BERTRAND :

LES SOLDATS SERONT TROUBADOURS

Dans notre prochain numéro, paraîtra un compte-rendu de ce livre qui traite de « la misère de l'homme en armes » et des moyens de la contrer.

Si vous voulez en savoir plus sur l'impérialisme français en Centrafrique, il est indispensable de vous procurer le n° 4 de "Libération Afrique".

Les trois premiers numéros sont aussi disponibles :

14 rue de Nanteuil
75015 PARIS
avec au menu tout sur la présence impérialiste en Afrique, sur les luttes populaires...



livrés pieds et poings liés à un embrigadement qui inculque racisme, mépris de la femme et haine de l'ouvrier.

UN JOURNAL ANTIMILITARISTE OUVERT

Ce journal que nous voulons radical, attaquant le militarisme à la racine, nous le voulons ni dogmatique, ni sectaire. Nous voulons que ce soit un lien entre tous les antimilitaristes, un forum, un lieu de débat. Il serait mal venu d'inviter dans notre titre à rompre les rangs, et de ne faire entendre qu'une voix, monolithique, une parole de bois. Si nous refusons de marcher au pas, ce n'est pas pour chanter à l'unisson une même vérité, tous unis derrière un même drapeau.

« Rompons les Rangs » est le journal du CLAM qui n'est pas lui-même monolithique mais traversé de courants, de sensibilités diverses, mais nous souhaitons qu'il ne soit pas que cela, que d'autres antimilitaristes s'y expriment et lui donnent richesse et ouverture.

Il était nécessaire, urgent de faire entendre la voix trop étouffée des antimilitaristes dans ce pays. C'est ce que permettra, nous l'espérons, « Rompons les Rangs ». C'est une question de salubrité !

CARNET NECROLOGIQUE

Le colonel Erulin est mort le 26 septembre d'une crise cardiaque, à la suite d'un jogging en compagnie d'autres officiers d'Etat-Major. Emue aux larmes, la presse bien-pensante s'est appitoyée sur le « héros de Kolwezi », à la fois gloire militaire et sauveur humanitaire des otages du Shaba (dont l'exploit doit d'ailleurs être immortalisé dans un film « Opération Léopard », superproduction de propagande qui sortira début 80).

Et pourtant Erulin... Erulin, ce nom nous dit quelque chose. Mais interdit de se souvenir ! L'Algérie, la torture, les pratiques d'un certain lieutenant Erulin (décrite par H. Alleg, sa victime, dans « La Question »)... Chut ! « Personne n'a le droit d'aborder ce problème, il s'agit de faits couverts par la loi (d'amnistie générale du 31 juillet 68 sur les faits relatifs

à la guerre d'Algérie) et nous n'avons pas le droit d'en parler » (dixit P.Messmer). Libération et Rouge en savent quelque chose, puisqu'ils sont poursuivis pour une plainte en diffamation portée par le ministre de la Défense...

Depuis, Erulin ne s'est pas fait oublier. Officier de la Légion, commandant le 2^e REP, il possède à son actif l'affaire du « pouf de Calvi », bordel du 2^e REP alimenté par la traite des blanches, et son dernier baroud de Kolwezi où ses paras ont pu tranquillement « casser du nègre ».

Non, nous ne le regretterons pas et comme l'a dit un camarade belge, « ça nous a rendu la course à pied vachement plus sympathique ! ».

10 numéros :

- NORMAL : 40 f
- SOUTIEN : + de 40 f

chèques à l'ordre de :

" ROMPONS LES RANGS "

bp 328

75 634 Paris Cedex 13

11 Novembre

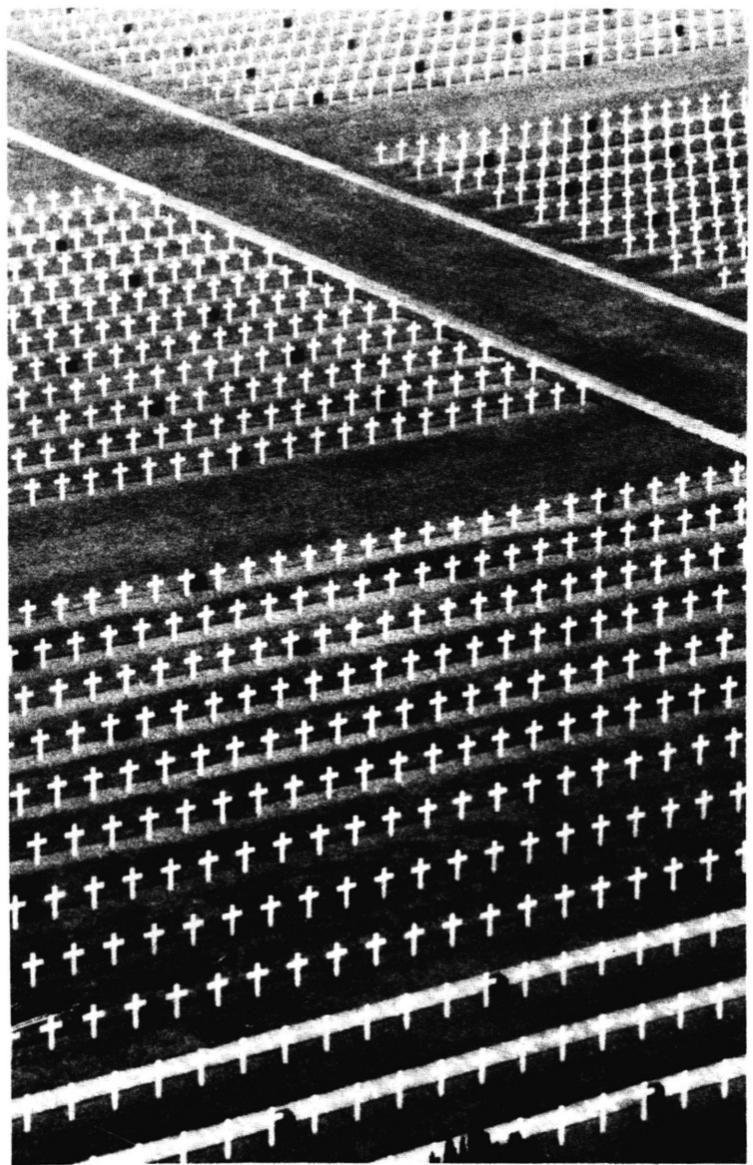
Comme chaque année, nos militaristes vont commémorer l'anniversaire du 11 novembre 1918, qui mit fin à la première boucherie mondiale. Ils se gargariseront, une fois de plus, du mythe de la « Victoire » remportée par nos héroïques poilus. Pourtant il n'y eut pas, en cette journée historique, matière à pavoiser. La défaite du camp adverse ne fut obtenue que d'extrême justesse. De mars à fin juillet 1918, de redoutables percées allemandes, en Picardie puis en Champagne, avaient été à deux doigts de réussir. Paris avait été bombardé, depuis le 22 mars, par un canon à longue

La France sortait des quatre années de guerre exangue et, sur les théâtres d'opérations, dévastée. Elle avait été amputée de quelque un million sept cent mille hommes, en majorité de naissance paysanne. Sa monnaie était dévalorisée, la dette publique accablante. Malgré l'explosion de joie d'une amnistie auquel on n'osait croire, le ras le bol prévalait sur l'enthousiasme. C'était plutôt un *ouf !* qu'un cri de victoire que poussait un peuple traumatisé. Seuls les privilégiés de la fortune, les « les embusqués » et les « nouveaux riches » engraisés par la longue et fructueuse tuerie, se hâtèrent

français : Pologne, Tchécoslovaquie, Roumanie. Ils firent main basse sur le bassin minier de la Sarre, firent de Dantzig un « port franc », prolongé par un « corridor » qui coupait l'Allemagne de la Prusse orientale. Ils occupèrent militairement la Rhénanie. Et, outrepassant les traités, ils se livrèrent à des coups de force : raid sur Francfort en avril 1920, invasion du bassin industriel de la Ruhr en janvier 1923, laquelle donna naissance au national-socialisme.

Mais, en même temps, la grande guerre avait ébranlé le pouvoir de la bourgeoisie. L'hécatombe qu'avait été l'offensive foirée du général Nivelle, dans l'Aisne, en avril 1917, avait provoqué des mutineries généralisées. La route de Paris avait failli être ouverte aux poilus révoltés. Il avait fallu les poteaux d'exécution du général Pétain pour colmater le mouvement. L'armistice du 11 novembre 1918 fut suivi, en 1920, d'un puissant mouvement de grèves et de la scission du Parti socialiste, dont la majorité fonda le Parti communiste. Après l'invasion de la Ruhr, communistes allemands et français ne furent pas loin de conjuguer leur action révolutionnaire.

Tel fut le sens véritable et telles ont été les conséquences de ce fameux 11 novembre dont on va, une fois encore, nous rebattre les oreilles. Pour nous, il est une occasion annuelle de clamer notre horreur du militarisme et de la guerre, de ridiculiser les exhibitions des anciens combattants de tous poils et, par notre contre-information, de préparer les futurs appelés à résister à l'embrigadement.



On s'éclate à Taverny...

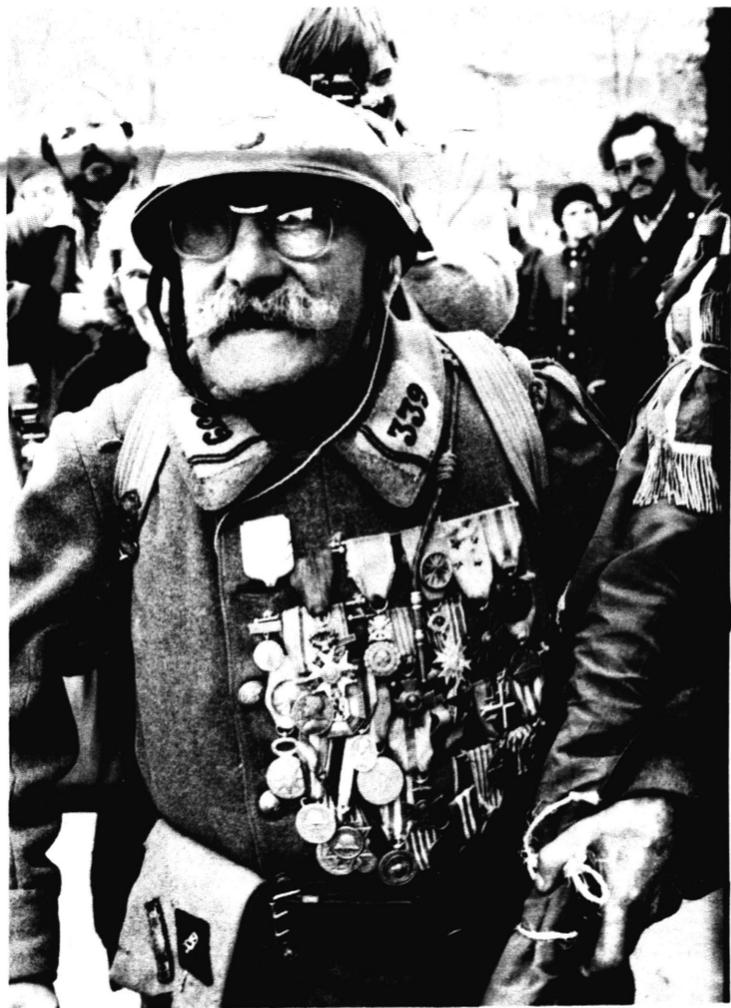
A une portée de grenade du P.C. de la force nucléaire, on guinche et on cause. Montage-diapos, expos, débats et bal folk à la salle des fêtes, dimanche 11 à partir de 15 h, à l'initiative des C.L.O. du Val d'Oise, des C.L.A.M. de Colombes et Paris, du Comité Antinucléaire du Val de Montmorency, du CEDETIM, de Libération Afrique, du Comité Larzac, du Comité Irlande, etc.

On fait la bombe à Lyon...

Semaine du cinéma antimilitariste autour du 11 novembre, organisée par le G.A.R.M., le G.S.I., le C.L.A.M., etc.

Boum, quand votre cœur fait boum...

A Villeneuve, Bordeaux, Angers, Strasbourg et ailleurs, diverses initiatives doivent saluer comme il se doit la commémoration de la fin de la boucherie...



portée. Les patriotes avaient chié dans leur froc. L'ex-allié russe avait fait faux bond, happé par la révolution prolétarienne. Seule l'aide massive financière, logistique, militaire de l'impérialisme américain avait permis le rétablissement stratégique opéré par Foch d'août à novembre, tout en soumettant le pays à un protectorat yankee. Plus tard, la « réparation » des dommages de guerre infligée au vaincu accentua l'immixtion du capitalisme d'Outre Atlantique (Plans Dawes et Young).

d'oublier la guerre en s'adonnant à une noce effrénée.

Mais nos nationalistes ne manquèrent pas l'occasion d'utiliser l'événement. Ils firent élire un parlement dit « bleu horizon ». Par les traités de paix de 1919-1920, ils dépecèrent les territoires des vaincus, semant ainsi les germes des conflagrations futures. Ils ceinturèrent l'Allemagne d'un cordon sanitaire d'Etats nouvellement créés, gonflés ou reconstitués, tous vassaux du militarisme et du capitalisme

on en cause...

La structuration du mouvement des soldats a suscité et suscite encore de nombreux débats et prises de positions. Nous souhaitons en rendre compte largement dans nos colonnes. (L'article sur l'U.D.S. espagnole paru dans le numéro 1, en était un élément).

Aussi nous invitons nos lecteurs, les comités, les organisations syndicales, politiques ou antimilitaristes à nous faire part de leurs réflexions sous formes de contributions écrites.

Au boulot !



L'ordre règne à

Le but de cet article est de décrire de façon un peu précise le fonctionnement et les conditions de mise en œuvre constamment perfectionnées de ce secteur des forces armées françaises qu'on appelle « la force d'intervention » et qu'on a vue à l'œuvre lors de l'opération « Barracuda » (ou « Entebbé » pour le pitre Dacko).

Dans la nuit du jeudi au vendredi 21 septembre à partir de 23 heures, huit avions Transall guidés par deux Bréguets Atlantique ont transporté, en plusieurs relations, d'une part une compagnie du 3ème RIMA (Carcassonne) venant de Libreville après des manœuvres d'une semaine au Zaïre, et deux compagnies du 8ème RIMA (Castres) stationnées à N'Djamena convoyant un peloton d'AML du RICM (Vannes) plus quatre hélicoptères Puma.

L'opération « Barracuda »

« Ces formations, dit le Monde, ont été accompagnées et parfois précédées discrètement par des personnels en civil du centre d'entraînement des réservistes parachutistes du camp de Cercottes (Loiret), qui relève du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) et par des équipes du 1er RIMA de Bayonne qui a remplacé l'ancienne unité de choc des services de renseignements français ». Dans un autre article du Monde, il est dit des compagnies du 1er RIMA : « Ce sont d'ailleurs ces dernières troupes qui, parties directement de France, auraient constitué le fer de lance de l'opération ». Il y a donc là un point pour le moins mystérieux et qui méritait d'être éclairci...

Quoi qu'il en soit, après s'être assuré du contrôle de l'aéroport, il semble que leur premier objectif ait été la radio d'où Dacko, arrivé avec eux, prononce son premier discours à 23 h 55. Il annonce le rétablissement de la République et demande à la France d'envoyer un détachement militaire !! Il demeure quelque temps à la maison de la radio, puisque c'est là que l'ambassadeur de France vient lui rendre visite dans la matinée. Pendant ce temps, les troupes françaises s'assurent du contrôle de Bangui, dont la population avait commencé à piller les commerces appartenant à Bokassa et à ses parents, aux Français détestés pour leur soutien jusqu'à la fin à Bokassa et à Dacko.

Il semble que les paras aient à cette occasion fait usage de leurs armes, mais on ignore s'il y a eu des victimes. Ensuite les journalistes nous montrent les paras faisant la police dans Bangui (ils recevront plus tard le renfort de gendarmes français) et montant une garde particulièrement rigoureuse devant les locaux de la présidence et ceux de l'ambassade de France où se déroule un étrange manège : les soldats déchargent des caisses d'archives apportés par hélicoptère du palais de Bérengo. La présence des paras empêchera une manifestation de se rendre à l'ambassade. Enfin des colonnes motorisées et blindées partent quadriller la province.

Voilà pour les faits tels qu'on peut les reconstituer, venons maintenant à la « force d'intervention ».

Une force d'intervention constamment mise à jour

Troisième secteur du disposi-



tif, la Force d'intervention est composée de deux divisions : la 11ème division parachutiste basée dans le Sud-ouest avec son quartier général à Toulouse (15 000 hommes environ) et la 9ème division d'infanterie de marine basée en Bretagne (6 500 hommes) et qui, elle, est aéro-transportable.

A cela s'ajoutent les quatre escadres du Cotam (36 Transall, 5 DC8, 60 Nord-Atlas).

Cette force d'intervention existe depuis longtemps mais elle a connu ces dernières années plusieurs modifications qui vont toutes dans le sens de l'amélioration de ses capacités.

Professionnalisation complète de plusieurs régiments qui la composent et qui jusque là comprenaient aussi des appelés, sauf les régiments de légion qui, bien sûr, étaient composés de professionnels. Ainsi deux régiments sur sept de la 9ème DIMA sont totalement professionnalisés. Il s'agit du 3ème RIMA et du RICM (Vannes). Avant la fin de l'année, le 11ème RIMA doit subir le même sort, quant au 9ème régiment de commande-

ment et de soutien et au 2ème RIMA, ils doivent passer respectivement à 75% et à 35 % d'hommes du rang engagés. Dès la fin de 1979, les engagés seront donc majoritaires dans la 9ème DIMA. Pour la 11ème DP, outre le 2ème REP de la légion, le 3ème RPIMA et le 8ème RPIMA sont d'ores et déjà entièrement professionnalisés.

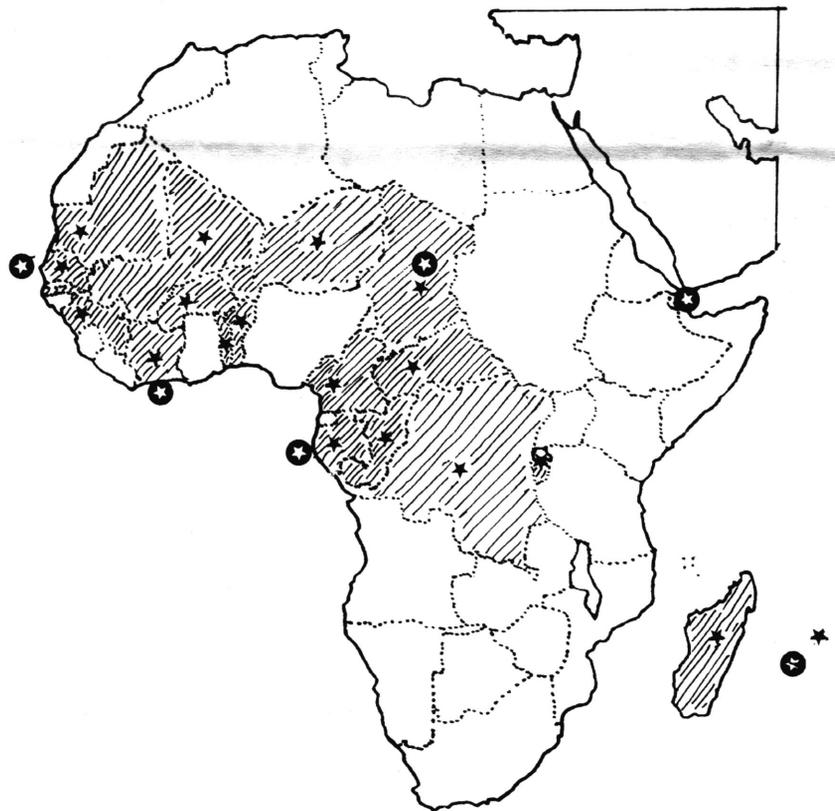
La deuxième modification importante a été la constitution annoncée en juin d'un « groupe opérationnel » regroupant les trois régiments professionnalisés de la 11ème DP, le 3ème RPIMA, 8ème RPIMA et le 2ème REP (Calvi) avec son propre état-major opérationnel distinct de celui de la 11ème DP avec le 1er bataillon parachutiste de commandement et de soutien (Albi). L'ensemble atteint 5000 hommes environ et est actuellement sous le commandement du général de brigade Guichard.

Enfin, cet été, fut annoncée la constitution pour août 1980 d'une demi-brigade blindée pour l'intervention extérieure, la 31ème demi-brigade. Elle stationnera à Fréjus et comprendra 2500 hommes (soit un régiment de VAB (900hommes), un régiment AMX 10 à roues et une batterie d'obusiers de 155(1200 hommes). Le tout constituera « un ensemble d'une grande mobilité stratégique », comme le dit le général Lagarde. Selon l'état-major, cette demi-brigade est destinée à intervenir « moins en Afrique que dans l'ensemble du bassin méditerranéen ».

La logique de toutes ces modifications successives est claire.

Les bases et autres facilités en Afrique

Le tableau du fonctionnement de la force d'intervention serait



- ★ Les six bases françaises en Afrique : Sénégal, Côte d'Ivoire, Tchad, Djibouti, Gabon, La Réunion.
- ★ Les 18 accords d'Assistance militaire technique (A.M.T.).

Sigles en vrac

RI(A)MA : Régiment d'Infanterie (Artillerie) de Marine.
 AML : Automitrailleuse légère.
 RICM : Régiment d'Infanterie et de Chars de Marine.
 COTAM : Commandement du Transport Aérien Militaire.
 RPIMA : Régiment d'Infanterie Parachutiste de Marine.
 REP : Régiment Etranger de Parachutiste.
 VAB : Véhicule de l'Avant Blindé (blindé léger transport de troupe)

Bangui...

incomplet si l'on ne parlait pas du réseau de bases dont elle dispose en Afrique, en vertu des accords passés avec les anciennes colonies au moment de l'indépendance, et dont certains sont encore en vigueur. Ces bases, avec leur personnel permanent augmenté de celui des « compagnies tournantes » venant de France, permettent d'avoir toujours des gens sur place près des lieux d'intervention. Elles sont aussi indispensables comme escales pour ravitaillement lors d'un pont aérien.

Par exemple, la base du Cap Vert au Sénégal a servi à la fois d'appui pour l'intervention en Mauritanie et au Sahara (les Jaguars qui attaquaient les colonnes du Polisario y étaient basées) et d'escale pour l'intervention au Shaba.

Voici ces bases :

- **Cap Vert** (Sénégal) : 10ème BIMA plus avions et hélicoptères 1200 hommes.

- **Port Bouet** (Côte d'Ivoire) : 4ème BIMA, 500 hommes.

- **Libreville** (Gabon) : 6ème BIMA, 500 hommes plus deux compagnies tournantes venues de France.

Tous ces bataillons d'infanterie de marine sont dotés de blindés AML.

- **Djibouti** : 4000 hommes. 5ème RIAOM, 6ème RAMA plus de l'aviation et de la marine.

- **La Réunion** : 4000 hommes également.

De plus, l'armée française entretient au Tchad un corps expéditionnaire de plus de 2000 hommes, légionnaires et paras pour une bonne part. Les deux compagnies du 3ème RPIMA envoyés de N'Djamena (Tchad) sur Bangui ont d'ailleurs été immédiatement remplacées par d'autres troupes venues de France.

Il faut enfin dire un mot de l'assistance militaire technique (AMT) passée avec dix-huit pays africains francophones (ancien-



nes colonies françaises et belges), et qui consiste dans le détachement d'officiers (306 en 77) et de sous-officiers (658) dans les armées locales et la formation des cadres africains dans les écoles militaires françaises. C'est dans ce cadre qu'on eu lieu les dernières manœuvres Franco-Zaïroises. Il y en avait eu d'autres précédemment en Côte d'Ivoire, au Sénégal en 76, au Gabon en 74, ce qui permet aux troupes françaises d'entretenir leur connaissance du terrain...

Casser la force d'intervention

On ne doit donc pas se contenter de demander le rapatriement des troupes françaises qui occupent aujourd'hui le Centre-Afrique pour imposer à sa population un gouvernement aux ordres de la France. Si l'on veut s'attaquer à la racine du problème, il faut casser cette force d'intervention qui est une ingérence permanente dans les affaires de l'Afrique, rétablissant l'ordre néo-colonialiste dans les

occasions où il est menacé et intimidant de façon permanente les peuples qui auraient des velléités de s'émanciper.

- Il faut donc exiger la dissolution de cette force d'intervention dont l'existence ne peut se justifier en rien par les nécessités de la « Défense Nationale » et dont la raison d'être est purement impérialiste..., sans compter qu'un jour ces régiments de professionnels, aguerris par leur leurs expéditions en Afrique, prêts à tout, imprégnés d'idéologie fascisante, pourront être utilisés, en France même, contre les luttes de notre peuple.

- Il faut exiger de même le démantèlement de toutes les bases en Afrique et la dénonciation des accords de défense.

Qui le fait, même parmi ceux qui condamnent aujourd'hui la piteuse expédition en Centre-Afrique ? A notre connaissance, ni le PC, relativement muet sur la question, ni le PS, dont le responsable militaire Hernu est un chaud partisan de la force d'intervention !



A L'INITIATIVE DU CEDETIM, DE LIBERATION-AFRIQUE ET DU CLAM

APPEL

Une fois de plus la France fait la police quelque part en Afrique. En ce moment c'est en CENTRAFRIQUE.

Mais il ne faut pas omettre les Jaguars basés à Dakar qui survolent le territoire de la République Arabe Saharouie Démocratique. Ni les troupes installées au Tchad malgré le tapage fait autour de l'annonce de leur retrait.

Une fois de plus, le peuple français est resté, semble-t-il, sans voix, incapable d'émettre une protestation, qui le rende digne de son passé, parfois anticolonial.

Une fois de plus, ce pouvoir cynique qui nous régente, ose parler de non ingérence, d'« Afrique aux africains », de protection de civils français alors qu'il s'agit d'un coup d'Etat, perpétré par l'Armée française et le SDECE, du type de celui commis par Bob Denard aux Comores en mai 1978.

En effet, le raid militaire sur BANGUI revêt les formes d'un colonialisme pur et simple.

Bien sûr nous n'oublions pas que l'impérialisme américain, sous couvert du Fonds Monétaire International, de la Banque Mondiale et autres multinationales, veille à ses intérêts stratégiques en Afrique.

Bien sûr, nous n'oublions pas les interventions de l'URSS, des pays d'Europe de l'Est et de Cuba en Afrique, et en particulier en Erythrée où le martyr d'un peuple se poursuit dans l'indifférence des nations.

Bien sûr, nous n'oublions pas que l'Allemagne, la Belgique, la Grande Bretagne etc. sont engagées à fond dans la CEE aux côtés de la France pour exploiter les richesses de l'agriculture ainsi que du sous-sol africains et opprimer les peuples du continent noir.

Mais aujourd'hui il s'agit bel et bien de l'impérialisme français et de lui seul, intervenant au nom du peuple français notamment dans l'espoir de se réserver pour l'avenir les richesses d'uranium de CENTRAFRIQUE.

Et l'anecdote sordide des diamants que s'échangent des « parents » et amis, ne nous fait pas oublier l'essentiel qui est :

- la famine de masses rurales dans tout le Sahel résultant de la satisfaction de « nos » besoins en arachide ou en coton.

- la misère des petits planteurs de café, cacao, bananes, de tout la zone Sud-Sahélienne.

- les conditions de travail dramatiques dans les mines de fer de Mauritanie, dans les mines d'uranium du Gabon et du Niger... pour le plus grand profit des multinationales.

- l'exode des millions de paysans chassés de leurs terres et qui viennent grossir les bidonvilles de Dakar, Bamako, Abidjan, Bangui, N'Djamena etc.

- la répression qui s'abat sur les paysans et sur les ouvriers, les chômeurs, la jeunesse scolarisée des villes...

Cette Afrique là qui voit le gouvernement français défendre ses oppresseurs Ahidjo (Cameroun), Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Eyadema (Togo)... Bokassa ou Dacko, et leur envoyer ses parachutistes au moindre mouvement populaire, cette Afrique là attend du peuple français un sursaut de dignité et un élan de solidarité, qui ont tardé à se manifester :

- que ce soit au Zaïre lors des deux interventions militaires dans la province du Shaba en 1977 et 1978.

- au Sahara, lors des « missions » des Jaguars contre le Front Polisario.

- aujourd'hui lors de la relève de Bokassa par son prédécesseur.

Quant aux milliers d'africains qui, contraints pour vivre et faire vivre leur famille, d'émigrer en France, ils y trouvent l'accueil que l'on sait : racisme, ségrégation... et de nouvelles menaces contenues dans les lois en préparation.

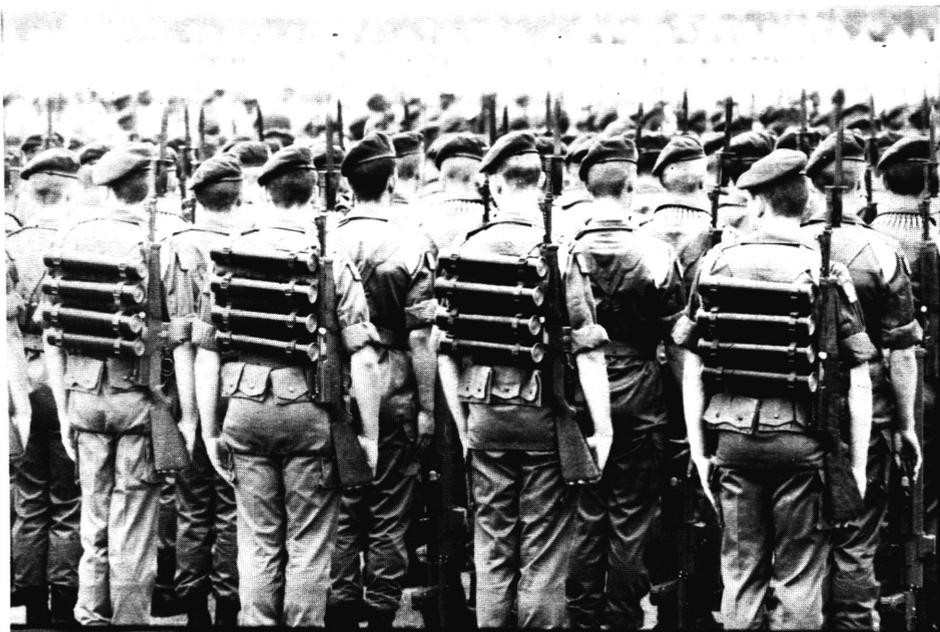
Aussi appelons-nous tous les français qui ne veulent pas de cette France là à se regrouper pour exiger :

- le retrait immédiat des troupes française hors d'Afrique et la dissolution des forces spéciales d'intervention.

- la suspension de tous les accords de pseudo-coopération, et l'abrogation des accords de coopération militaire.

- la mise sur pied d'un tribunal international chargé de juger les crimes de l'impérialisme français en Afrique.

Nous demandons à tous, travailleurs et travailleuses, démocrates et anti-impérialistes de signer et de faire signer cet appel le plus largement possible.



Procès Merkès

Neuf août, fin de matinée. Entassés sur les quelques bancs et chaises du Tribunal Militaire aux Armées de Landau, nous sommes une cinquantaine venus des quatre coins de France pour soutenir Christian Merkès, engagé volontaire, Maréchal des Logis au 51^e G.R.I.M. de Trèves et déserteur depuis le 2 octobre 1978 (voir Rompons les Rangs n° 1).

Le procès de Christian Merkès n'est pas le premier procès d'engagé déserteur à mobiliser l'attention hors des murs des casernes. Il y eut par exemple, à Landau, le procès de Bertrand Riche, engagé ayant participé à un comité de soldats, ou en 1978 celui de J.R. Quinard, non moins retentissant.

Ces procès dénoncent les méthodes scandaleuses dont l'Armée fait usage pour recruter trois mille jeunes par an, sa conception très particulière de la « formation professionnelle » et les moyens qu'elle utilise pour que les jeunes engagés ne puissent résilier leur contrat. Le témoignage de ces engagés déserteurs nous ont permis de découvrir « comment et pourquoi on s'engage à dix sept ans alors que l'on n'es ni fasciste, ni complètement militariste ».

Comme souvent dans ce genre de procès, à défaut de faire passer Merkès pour une tare ou un anormal, le président essaya d'avancer des excuses « plausibles »



et acceptables à sa désertion (incompréhensible pour l'Armée !!): déception amoureuse, manque de maturité à l'engagement... Mais, face à Christian impassible et au public rigolard, le président dut abandonner ce petit jeu et Christian pu exposer les raisons principales de sa désertion: déception au niveau des stages et de la formation professionnels, conditions de vie déplorables et aliénantes.

« Il est possible que le contrat soit imparfait »

Se succédèrent ensuite trois témoins. Tout d'abord Bertrand Riche: « Je faisais partie d'un de ces comités de soldats que, je crois, vous n'aimez pas ». Sûr de lui et sans hésitation, il se lance dans une dénonciation du « système à broyer les individus » qu'est l'Armée, il parle de son vécu « similaire à celui de tout jeune ayant signé votre con-

trat ». Tout cela n'est point du goût du président et Bertrand, déjà interrompu à deux reprises, ne pourra terminer son témoignage.

Les deux autres témoins, plus modérés dans leur propos, plus « corrects » seront par contre écoutés jusqu'au bout. Silberstein, d'I.D.S. (Information pour les Droits des Soldats), ancien aspirant-médecin, appuiera sur la scandaleuse propagande de l'Armée dans les lycées et les régions économiquement défavorisées comme à Longwy.

Puis, Philippe Lévy, juriste, professeur, et membre de la Ligue des Droits de l'Homme. Lévy choisit l'ouverture au dialogue en interpellant le Président sur l'aspect absurde et arriéré du contrat d'engagement. Pourquoi ce contrat est-il différent de celui des autres fonctionnaires et même de la Gendarmerie? « Les contraintes de la Défense Nationale ne sont pas suffisantes pour retenir des gens en opposition avec le système comme Merkès » conclut-il.

« Je suis d'accord avec vous » réplique le Président. « Il est possible que le contrat soit imparfait dans la forme et je m'étonne qu'il n'en est pas encore été discuté devant l'Assemblée ».

« Droit pénal, pas droit social ! »

Cet égard à la rigueur des échanges de la part du Président sera bref. En fait, le tribunal se retranchera sans arrêt derrière le fait que l'on est ici pour juger l'acte de désertion, que cela concerne « le droit pénal que l'on ne doit pas confondre avec le droit social » comme le fera remarquer le Commissaire du Gouvernement en interrompant l'avocat en pleine plaidoirie. Dans son réquisitoire il insistera sur le fait que Christian est ici pour avoir « troublé » l'ordre



public par sa désertion « et s'être ainsi livré à une agitation inopportune et demeurée ». Puis il soulignera « la demesure entre les faits et l'agitation qui est faite autour et qui se traduit par des débats à tendance libertaire qui n'ont rien à faire dans cette enceinte » (sic !)

« Nous ne sommes pas ici pour avoir un débat politique ou philosophique » s'était déjà exclamé le Président pour couper court au témoignage de B.Riche.



L'avocat (J.P. Mignard), après s'être tout d'abord étonné de la remise en cause de ce genre de débats « sans lesquels aucune évolution du processus démocratique n'aurait pu être espéré », parlera de la situation de Christian comme étant le résultat « de la confrontation de deux tendances irréductibles ». D'une part un jeune de dix-sept ans, « âge des angoisses sociales » (intégration difficile au monde du travail et avenir peu réjouissant en ce domaine), de l'autre, l'Armée, son besoin immense d'hommes et les moyens qu'elle se donne pour les recruter. Il cite à ce propos ces chiffres éloquentes qui sont de l'Armée elle-même: 75 % des jeunes qui s'engagent dans l'Armée de Terre sont sensibilisés par l'argument de la formation professionnelle.

« Ainsi des gens s'engagent toute une partie de leur vie pour un strict problème professionnel: c'est une réalité. Il ne s'engage pas pour servir mais pour pallier à des angoisses pour pouvoir ensuite s'intégrer dans le civil. Il est impossible de résoudre par des sanctions des problèmes de cette envergure. Le meilleur moyen d'assurer la défense d'une communauté d'hommes est-il d'astreindre ceux qui en sont chargés à une discipline aveugle, de les priver du moindre droit, de les lier par des contrats irrésistibles? ».

Plaidorie, certes pas toujours exempte de démagogie, mais qui marqua des points face au tribunal: Christian condamné à six mois dont trois et demi avec sursis fut mis le soir même en liberté (après deux mois et demi

DERNIERE NOUVELLE

CHRISTIAN MERKES LIBERE LE LENDEMAIN DE SON PROCES

LE 10 AOUT

TOUTES LES PHOTOS

LA GRANDE PEUR!

LA FOULE S'EST PRESSEE AUX PORTES DU T.M.A.



PRESQUE 50 CHEVELLES VENUS DE TOUTE LA FRANCE ONT EU LE COURAGE DE COTOYER DES KAKIS PENDANT 1 HEURE.



A L'ENTREE DU T.M.A. DE LANDAU (A.F.R.) FLIC FOULLANT UNE SACOCHE POUR Y RECHERCHER UN BAZOOKA.

EXCLUSIVE NOTRE CONSTATATION TOUS DELITS SANCTIONNES PAR LE T.M.A. SONT DUS A L'ALCOOLISME OU A L'IRRESPONSABILITE ...

DES DETAILS DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO AINSI QU'UN REPORTAGE SUR LA PRISON MILITAIRE DE LANDAU, PAR C. MERKES. RESERVEZ DES MAJOUAD'UN VOTRE PROCHAIN BULLETIN!

de préventive), alors qu'un processus de résiliation de contrat était engagé.

Victoire ?

Ce procès peut-il être considéré comme une victoire? Non, dans la mesure où Christian ne fut pas acquitté. Seul l'acquittement peut constituer une victoire réelle contre cette justice de l'arbitraire qu'est la Justice Militaire. Nous devons au contraire nous inquiéter de l'usage systématique de la préventive comme peine pénale (tant au niveau civil que militaire d'ailleurs). L'accusé est en quelque sorte condamné avant d'être jugé. Il est facile de laisser pourrir les gens en préventive pendant des mois

puis de les libérer le jour du procès en se donnant des airs de magnanimité.

Cependant, les propos du Président durant ce procès, la peine sensiblement plus légère qu'à l'habitude, cette volonté de se débarrasser de ce genre d'accusé le plus vite possible confirment que le soutien à ceux qui sont aux prises avec la justice militaire n'est pas inutile. De plus, c'est le seul moyen dont nous disposons pour dénoncer publiquement de manière efficace cette justice parallèle, justice dont les décisions prévalent de l'arbitraire et se traduisent toujours par une répression démesurée.

Les dessins de cette page ont été piqués dans le dernier numéro du bulletin du Collectif des Anciens Engagés, que l'on peut se procurer à un prix modique (36 Fr. l'abonnement) en écrivant à :

C.A.E.
Kergoat St Urbain
29 220 Landerneau



L'ÉCHO

des casernes

L'ÉCHO

des casernes

S'il est impossible de s'abonner aux journaux des comités de soldats, on peut en avoir un écho régulier dans « Rompons les Rangs »... Ce numéro 2 ne fera pas exception.

Les bulletins parus récemment traitent des sujets soulevés en permanence par les bidasses en lutte : la vie quotidienne à la caserne, dans tous ses aspects, avec les revendications qui en émanent (l'accent étant souvent mis, en ces temps difficiles, sur la nécessité de la gratuité des transports, qui ne va pas sans un véritable droit aux permissions), mais ceci n'empêche pas une réflexion sur le rôle de l'armée, dans l'hexagone comme au-delà

(voir en particulier les « exploits » de la France en Afrique !).

Il est réconfortant en outre de constater que nombre d'entre eux paraissent, bien que dans des conditions « délicates » : « Radio Libre 41 » nous apprend que le 41^e R.T. quitte Evreux pour Senlis ; le n°6 de « ça Rima Rien » n'est plus le bulletin du 23^e RIMA, mais du 58^e R.T. ; ces transferts et mutations, quand ils touchent des individus, s'appellent répression : huit victimes à Vincennes, ce qui n'empêche pas le n°2 du journal du comité du 76^e R.I., « Du Neuf au Fort » de sortir... tiré en offset ; à Versailles le comité du 5^e R.G. de Versailles qui avait sorti 18 numéros du « Sapeur Majeur » avant que

la S.M. l'ait démantelé, voit sa relève dignement assuré (voir plus loin des extraits du n° 19). Cette renaissance permanente explique en partie pourquoi certains de ces bulletins expliquent assez longuement la raison de leur existence et la nature de leur démarche (cadencée ?). Au-delà des différentes sensibilités qui s'y manifestent, tous sont d'accord sur l'essentiel : que l'armée ne dispose pas d'un an de notre vie comme elle le fait, ceci sous prétexte de « défense nationale » et autres écrans de fumée...

Mais laissons les comités s'exprimer : un petit bulletin vaut mieux qu'un long discours !

CASERNES : OPÉRATION "PORTES OUVERTES" ..

300.000 BIDASSES PRENNENT LA FUITE



Supplément à Rompons les Rangs n° 2
Directeur de Publication : Daniel Guérin
Imprimeurs Libres

Merci à J.F. Batellier pour son dessin. Il est extrait de son livre « SANS RETOUR NI CONSIGNE ».

Edité par Syros/La Brèche, vendu 40 Fr.

J.F. Batellier.

GRATUITE DES TRANSPORTS ; DROIT AUX PERMS, A L'AFFECTATION RAPPROCHÉE.

(...) Le service national des chemins de fer doit assurer le transport gratuit des appelés, dans des conditions correctes (places assises : d'où plus de convois...) (...) En admettant que les charges soient trop lourdes à assumer par la collectivité, ce que l'on nous rétorque souvent (le budget de l'armée augmente pourtant de façon constante), pourquoi nous incorporer si loin de notre domicile ? Tout le monde sait que, stratégiquement, il est plus facile à un soldat de se battre sur un terrain qu'il connaît, que ce soit sa commune, son département ou sa région. La défense nationale invoque alors des problèmes de répartition d'effectifs dans les différentes armées, air, terre, mer ; mais ce ne sont que des dérobades et aucun argument vraiment sérieux

n'est mis en avant. En effet, l'armée cache en réalité une de ses fonctions, celle qui est de réprimer, d'écraser tout mouvement venant de l'intérieur même du pays et pouvant mettre en cause le pouvoir en place, ou lui nuire.

L'armée a pour rôle de seconder nos bêtes noires, les C.R.S. en cas d'urgence.

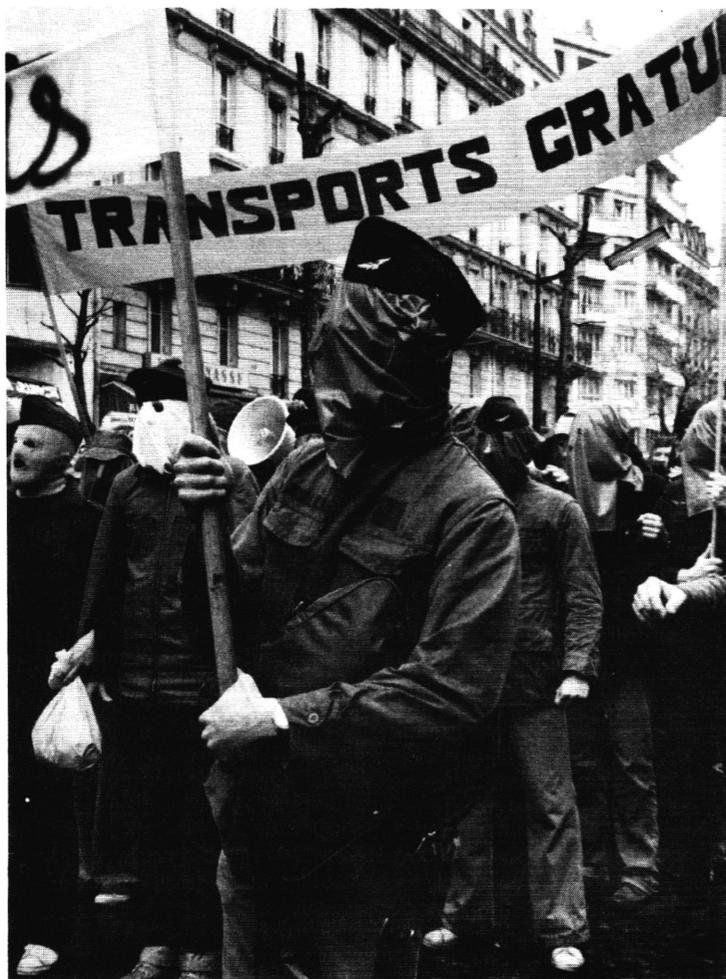
Alors si nous, appelés, sommes dispersés dans des casernes aux quatre coins de France, loin de notre région, c'est pour nous utiliser plus facilement pour la répression et étouffer nos scrupules et réticences : ainsi des conscrits du Nord casernés dans le Sud pourraient un jour être lancés contre les vigneron du midi révoltés par leurs conditions de vie ; de même que des conscrits de l'Est affectés dans l'Ouest pourraient être amenés par l'armée à briser la lutte des ouvriers de la Navale.

EXIGEONS LA GRATUITE DES TRANSPORTS.

EXIGEONS AUSSI L'AFFECTATION DANS UNE CASERNE PROCHE DE NOTRE LIEU D'HABITATION.



Sapeur Majeur.



POURQUOI SI LOIN ?

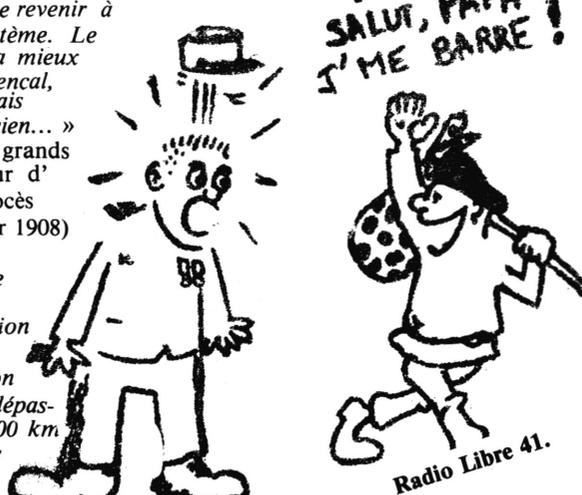
Si vous êtes mutés loin de chez vous, ce n'est pas le fait du hasard. Les soldats, avant, étaient incorporés près de leur lieu d'habitation. On pensait au début du siècle que cela offrait de nombreux avantages (assurances d'une prompt mobilisation) et on était pour un recrutement régional.

Mais en 1907, les partisans de ce type de recrutement changèrent d'avis. Que s'est-il passé cette année-là ? Un mouvement de contestation a éclaté dans le Midi de la France et très vite le mouvement grossit, les insurgés sont de plus en plus nombreux. L'armée est appelée pour répondre par le sang à la violence des vigneron qui ne supportaient pas l'état de misère dans lequel ils vivaient et qui s'aggravaient avec la crise viticole. Les soldats, devant les ordres de tirer sur leurs propres amis ou parents désobéirent et devinrent des mutins. La rébellion était née. « Nos ministres patriotes

proposent de revenir à l'ancien système. Le breton tirera mieux sur le provençal, le narbonnais sur le parisien... » (Revue des grands procès, Cour d'Assises, procès du 15 janvier 1908) « Il a été décidé que la distance de l'affectation au lieu de permission déclaré ne dépasserait pas 400 km. Remarquons

que pour obtenir cette égalité statistique tous les jeunes doivent s'éloigner suffisamment de leur domicile ; pour cette raison, à part les rapprochements stipulés par la loi, aucun appelé ne devrait être affecté dans son département d'origine. Toute infraction à cette règle, provoquera un surcroît d'éloignement pour les autres. » (Défense Nationale : octobre 1976).

Bien sûr ce sont les bidasses qui pâtissent de cette situation. Combien d'entre vous passent des heures interminables dans les trains, les gares pour attendre les correspondances, sans oublier qu'ils doivent rentrer le dimanche dans la nuit pour être à l'heure le lundi matin au rapport. Quand, en plus la solde passe dans les transports, la colère gronde. Ce n'est pas la ridicule augmentation de 20 F qui changera la situation. Nous ne demandons pas l'aumône !!!



Radio Libre 41.

QUOTIDIEN.

La négation quotidienne des droits des bidasses, l'exemple des gardes :

UN COLONEL AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON

Quelques petites questions innocentes sur les gardes...

- il paraît qu'un soldat n'a pas à monter deux gardes de suite : pourquoi, dans ce cas, arrive-t-il souvent que certains passent jusqu'à une semaine entière au Vieux-Port ou que des copains qui viennent de monter 24 h de garde recommencent le lendemain pour boucher les trous ?
- il paraît qu'on le droit à une journée de repos après chaque garde : elle se passe généralement à monter un flash ou faire des T.I.G., pourquoi ?
- il paraît qu'on a le droit à 4 h de repos entre chaque garde de 2 h, pourquoi cette mesure n'est-elle pas respectée ?
- il paraît qu'un conducteur n'a pas à conduire après une garde de nuit (pour des raisons de sécurité assez évidentes) ; pourquoi est-il souvent forcé de le faire ?
- pourquoi est-ce qu'on nous prend si souvent pour du bétail et allons-nous longtemps accepter tout cela ?

Echo de la cérémonie de passation de pouvoir du 29.6.79.

Après le discours de clôture sur le drapeau : le défilé - très chiant - nos chefs croient-ils que cela nous émeut ? Ça nous emmerde seulement.

Le défilé avec en tête le drapeau du régiment - drapeau à côté duquel de nombreux jeunes comme nous sont morts - pour qui, pourquoi ?

Pour les intérêts de la France (des riches, en fait) dans ses colonies ; pour les intérêts de la bourgeoisie française, contre la bourgeoisie allemande, les peuples eux se servant que de chair à canon.

Enfin, ce drapeau quand il passe, il faut le saluer. Il faut se mettre au garde à vous.

Et un appelé, sur le bord du défilé a omis de s'y mettre. Alors le Lieutenant-colonel Pascal n'écoutant que sa bravoure fonça sur cet appelé pour lui mettre son poing dans la gueule. Ces méthodes, qu'on connaît dans d'autres régiments « plus durs » nous semblaient absentes du 5ème RG. Eh bien non !

Et quand on sait que ce beau Colonel, si à cheval sur le règlement, ne s'est pas gêné, deux mois auparavant pour se servir de véhicules militaires pour se faire déménager ses meubles, on peut se poser des questions... Le règlement est-il fait pour tous ?

Où sert-il à mieux nous dresser ? Devinez qui a été aux arrêts ?

Réponse : L'appelé.

« Du Neuf au Fort »

Sapeur Majeur

« ENNEMI INTÉRIEUR ET ENNEMI EXTÉRIEUR ».

RETRAIT DES TROUPES STATIONNEES HORS DE FRANCE

La France, nous dit-on souvent, est présente aux quatre coins du globe. C'est vrai si l'on tient compte surtout des ventes d'armes où la France tient la troisième place derrière les USA et l'URSS. Mais pour ce qui est des troupes françaises, leur présence se limite aux vieilles chasses gardées : les départements et territoires d'outre-mer et l'Afrique Noire.

Les troupes situées hors de France sont en grande partie constituées soit par la Légion Etrangère, soit par les troupes de Marine. En bref, c'est l'ancienne Coloniale ! C'est d'ailleurs en Afrique Noire que le 23° RIMA sera reconstitué.

Beaucoup d'entre nous ont encore du mal à comprendre le rôle de l'armée à l'étranger. Certains, même, pensent que faire son service outre-mer donne l'occasion de voyager, de voire du pays, comme on dit ! C'est vrai, mais en partie seulement !

Car d'une part il est nettement plus agréable de voyager autrement qu'en treillis ! D'autre part, ce n'est pas voir pourquoi les troupes françaises se maintiennent coûte que coûte à l'étranger.

QUE FAIT - DONC L'ARMÉE FRANÇAISE L'ÉTRANGER ?

Une chose est sûre, ce n'est pas pour la défense des intérêts des travailleurs, de nos intérêts. Mais c'est bel et bien pour la défense des intérêts du capitalisme français. Il y a bien trop d'intérêts

d'argent derrière tout ça pour que ce soit honnête !

Ce n'est pas non plus dans l'intérêt des peuples de ces pays. La France est passée maître dans les coups d'état. Elle renverse quand elle veut tel chef d'état, tel roi, tel empereur, dès qu'il ne lui sert plus à rien. Elle utilise pour cela ses « spécialistes » militaires, moitié soldat, moitié mercenaire. Tout cela au mépris le plus grand de l'intérêt des peuples de ces pays (les exemples, surtout en Afrique, ne manquent pas...).

NOUS, SOLDATS, QUE DEVONS - NOUS FAIRE ?

Même si l'on voit bien que c'est sur le continent africain, avec un nombre important de conflits, que se règlent en ce moment les affaires des grandes puissances USA et URSS ;

Même si l'on voit bien les dangers de guerre qui peuvent venir de cette région du monde où l'on rencontre de tout : Cubains, Russes, agents Américains, Français... armés jusqu'aux dents.

Il faut que, nous soldats de l'armée française, ne soyons pas complices des actes de notre armée en nous taisant !

Il nous faut demander le retrait des troupes françaises stationnées hors de France.

Il nous faut demander à ce que les peuples choisissent eux-mêmes librement en toute indépendance, le régime qu'ils veulent pour leur pays.

ARMEMENT : LA MENACE NUCLEAIRE

Nous, appelés du 3° RA, destinés malgré nous à servir dans un régiment de chars Pluton, aimerions apporter un complément d'information sur cette petite merveille qu'est l'AMX 30 doté du missile Pluton.

Tout d'abord, la force nucléaire stratégique, la dissuasion, comporte trois armes :

- les bombes des Mirages IV
- les missiles SSBS (sol-sol-balistique-stratégique) du plateau d'Albion.
- les sous-marins nucléaires avec des bombes d'une puissance 90 fois supérieure à Hiroshima.

Ensuite, la force nucléaire tactique.

Si les armes nucléaires ont un but défensif, ici ce n'est pas du tout évident puisqu'elles sont destinées à servir sur les champs de bataille. Ce sont les avions à court rayon d'action et les missiles portés par les chars Pluton.

Il faut voir le danger bien particulier de cette arme. Le missile est une petite arme de 10 kt (petite mais c'est tout à même la puissance de la bombe d'Hiroshima). Il permet de tester l'ennemi. Quel ennemi ? Le missile a une portée de 120 km, et à moins que les américains débarquent en Normandie, on voit qui est visé.

Le problème est que l'explosion d'un missile permettra l'escalade insensible d'une guerre classique en une guerre nucléaire totale. Dès l'instant que des armes de grande puissance existent, il est ridicule de penser que les militaires se limiteront à se

lancer, à nous lancer, des bombettes. Il est difficile d'imaginer l'inimaginable. Même nos stratégies galonnés ont du mal à concevoir les conséquences d'une guerre nucléaire totale et poussent la miniaturisation plutôt que d'envisager les résultats des explosions des armes disponibles.

Le Pluton est donc conçu pour être employé le long du « front de bataille » plus profond que celui de la guerre 14-18, mais dans le même style (quel imagination ont nos militaires alors que nos missiles balistiques franchissent des milliers de kilomètres avec à l'arrivée au plus quelques dizaines de mètres d'erreur

Le plateau l'Albion dont l'emplacement exact a été depuis longtemps repéré par satellite ne résisterait pas à une dizaine de missiles. Une trentaine explosant sur nos nilles suffirait à exterminer les 3/4 de la population et le reste aurait autre chose à faire que de marcher sur l'ennemi en chantant la Marseillaise.

Les accords de Vladivostok permettent aux Américains et aux Russes de posséder chacun jusqu'à 2400 missiles.

Quant aux sous-marins nucléaires lance-engins, ils sont suivis en permanence par des dizaines de sous-marins d'attaque nuclé-

aires hautement silencieux et peuvent être coulés préventivement.

Dès l'incorpo, nous voyons des films sur la protection en cas d'explosion nucléaire. « A 2 kms si l'on se couche il n'y a aucun danger ». De qui se moque-t-on, nous prend-on vraiment pour des débiles ?

Voici un antidote au poison de cette propagande mensongère :

Pour l'explosion d'un missile pluton de 10 KT, on a 2 à 10 km de retombées radioactives mortelles et 1,4 km de souffle capable de détruire les habitations.

Nous sommes bien loin des affirmations de nos Chefs !

L'explosion d'un missile pluton c'est la préparation d'un génocide et cela pour le seul intérêt de quelques fabricants à qui la mort rapporte. La France est le troisième exportateur d'armement. On va vendre des armes à l'Afrique du Sud, au Pakistan et ailleurs. Que l'on ne nous parle plus du code présidentiel et des contrôles qui empêcheraient l'explosion en cas de folie du chef de l'Etat.

Imaginez Amin Dada ou Pinochet avec la bombe (c'est très facile d'en construire une avec une centrale nucléaire dite pacifique) !

Nous nous posons un autre problème :

Est-il stupide de penser que le missile pluton ne sera utilisé que sur l'ennemi extérieur lorsque l'on connaît sa puissance et sa portée ? Que l'on nous détrompe sur ces affreux doutes.

Merci d'avance !

3e RA'L BOL.

ARMÉE-POLICE, MÊME COMBAT !

- L'exemple touchant du 76° RI de Vincennes (dans la série « souvenirs, souvenirs ») :

BIZARRE, VOUS AVEZ DIT BIZARRE

Le 23 mars 1979, c'était la marche sur Paris des sidérurgistes en réponse aux nombreux licenciements dans cette branche et à la politique de chômage du gouvernement.

Ce jour-là, tandis que des dizaines de milliers de manifestants convergeaient vers la Place de la République, le 76° régiment d'infanterie, lui, accueillait dans ses murs une compagnie de CRS...

Comme nous étions à ce moment là au Larzac et qu'il y avait de la place à l'ordinaire, ces messieurs eurent droit à un bon déjeuner, sans doute afin de prendre des forces suffisantes

pour taper sur les manifestants (l'histoire ne dit pas s'ils apprécieraient la bouffe!).

Vous allez dire qu'on est habitué à voir de nouvelles têtes à la caserne : celles, par exemple, de nombreux soldats réquisitionnés et venus des garnisons de l'Est ou d'Allemagne pour briser la dernière grève des éboueurs (novembre 78).

Mais cette fois-ci, il ne s'agissait plus du tout de bidasses et la matraque accrochée à la ceinture ne risquait pas de nous le faire oublier!

Ce jour-là les CRS n'étaient d'ailleurs pas les seuls convives

du régiment puisqu'ils partageaient leurs tables avec d'étranges personnages, sans uniforme ceux-là, mais dont la présence était d'autant plus louche qu'inhabituelle.

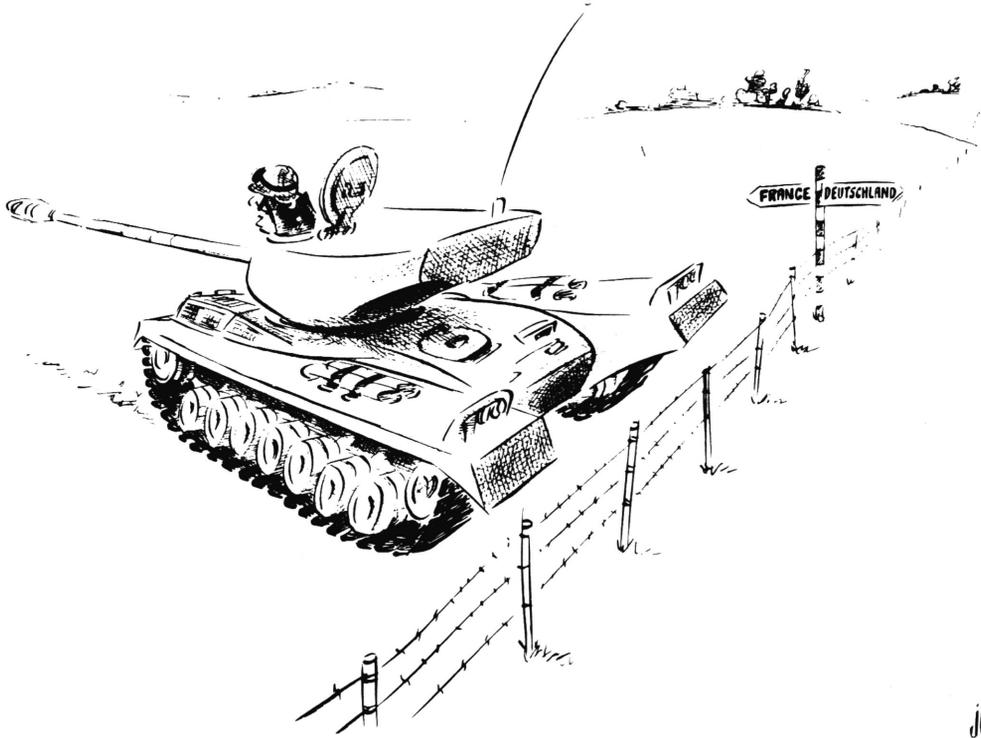
Qui pouvaient bien être ces individus ? D'éternels nostalgiques du service national mais déguisés en militants syndicalistes (bleus de travail) ou en jeunes loubards (cheveux longs et blousons de cuir) ou plutôt des provocateurs et autres flics en civil qu'on retrouve au plus fort des manifestations en train de briser des vitrines et de provoquer les charges de CRS ?

Ça Rima Rien.



« Du Neuf au Fort »

L'ARMÉE VEILLE AUX FRONTIÈRES...



Cette plate-forme est extraite du premier bulletin de la coordination parisienne des comités de soldats, bulletin d'échange et de débats, qui se veut « un outil nécessaire pour la centralisation des activités (du mouvement des soldats) et donc pour la recherche d'une unité d'action au niveau national ».

Depuis plusieurs années maintenant, le mouvement des soldats dans les casernes a mis en avant des revendications dans lesquelles se reconnaissent aujourd'hui la grande masse des appelés.

Ces revendications, les soldats les élaborent là où ils vivent leurs difficultés, elles partent de problèmes concrets, de leur vie quotidienne. Elles tiennent aussi au rôle que veut faire jouer le pouvoir à l'armée.

Mais à toutes ces revendications, le pouvoir n'a répondu jusqu'à maintenant que par le refus et la répression.

Pourtant, les soldats doivent-ils accepter en silence :

- une solde d'un montant ridicule (225 F par mois dont l'essentiel est dépensé dans les frais de transport, seulement un voyage gratuit par mois).

- une affectation pour beaucoup à des centaines de kilomètres de leur domicile, de leur famille et de leurs amis.

- des permissions irrégulières (il n'est pas rare de passer 3 ou 4 semaines sans permission).

- des conditions de travail qui défient souvent les règles élémentaires de sécurité (d'où le nombre élevé d'accidents, notamment au cours des stages commandos).

- l'absence totale de liberté d'expression et d'organisation, qui fait d'eux des citoyens de seconde catégorie et les contraint au silence.

Cette situation est intolérable. Les revendications des appelés doivent être satisfaites. Les organisations syndicales doivent soutenir la lutte des appelés :

1 - POUR L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE.

- incorporation la plus proche possible du lieu de domicile.
- droit inaliénable aux permissions et au repos hebdomadaire.
- transports gratuits, comme le réclame la pétition nationale signée par des milliers de soldats.
- augmentation de la solde pour vivre décemment.
- amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité, contrôlées par les soldats.

2- POUR LA RECONNAISSANCE DES LIBERTES DEMOCRATIQUES A L'ARMEE.

- libertés démocratiques : d'opinion, d'information, d'expression de réunion, et d'association, suppression des sanctions frappant les soldats en ce domaine.
- disparition des brimades et punitions injustifiées, arrêt de la répression arbitraire, suppression de la juridiction militaire des droits discrétionnaires de la Sécurité Militaire.

3- CONTRE L'UTILISATION ANTI-POPULAIRE DE L'ARMEE, CONTRE L'ARMEE IMPERIALISTE.

Au moment où se développent en France le chômage et la crise (et où certains jeunes se retrouvent à l'armée faute de mieux), les soldats n'ont pas à être utilisés pour briser les luttes des travailleurs.

Car tel est bien le rôle anti-populaire que fait jouer le pouvoir à l'armée, comme en témoigne l'utilisation des soldats du contingent dans la dernière grève des éboueurs.

- non à l'utilisation de l'armée contre les luttes des travailleurs.
- non à l'utilisation des soldats du contingent comme main-d'œuvre à bon marché.
- non à l'armée impérialiste qui n'hésite pas à intervenir militairement à l'étranger (et dans le tiers-monde en particulier) dès que les intérêts capitalistes français sont menacés par les mouvements de libération de ces pays.

Le combat des appelés dans les casernes est le même que celui des travailleurs, ils luttent pour la même cause ; comme ils le disaient encore le 1er Mai 1979 « sous l'uniforme ils restent des travailleurs ».

Les structures syndicales doivent lutter aux côtés des soldats :

- elles doivent renforcer leurs liens avec les travailleurs sous l'uniforme (et déjà avec leurs syndiqués).
- mettre en place le cas échéant des structures communes avec les soldats dans les casernes sur des thèmes tels que l'hygiène et la sécurité ou la lutte contre les « accidents ».
- lutter activement avec les soldats contre toute utilisation de l'armée contre les travailleurs en lutte.

NOUS APPELONS TOUTES LES ORGANISATIONS POLITIQUES ET DEMOCRATIQUES A LA SOLIDARITE AVEC LA LUTTE DES APPELES ET POUR LEURS DROITS.

L'idée d'une prime de fin de service pour les appelés avait été lancée cet été par Yvon Bourges au séminaire des jeunes giscardiens. Cette prime oscillerait entre 150 et 300 Fr. et serait financée par la non-augmentation du prêt actuel (270 Fr. par mois)...

« C'est une aumône ! », ont répondu en chœur les représentants à la conférence de presse du 7 septembre de la coordination des comités syndicaux de soldats des camps de Suippes et Mourmelon. « A l'heure où le gouvernement parle de treizième mois, être appelé c'est être exploité d'une manière éhontée, c'est toucher 270 Fr. par mois alors qu'un voyage coûte 150 Fr. (l'armée fera de toi un homme : l'appelé devient dépendant de l'amie ou de sa famille !), c'est vivre dans des bâtiments vétustes, sales, surpeuplés, c'est conduire des camions plus de 10 heures de suite après avoir monté une garde, c'est accomplir les exercices de combat, sans sécurité, c'est subir le bourrage de crâne (mission globale du contingent), c'est subir les brimades, les insultes sexistes, les coups et punitions corporelles.

Après avoir aussi dénoncé les conditions de transports exécrables pour les appelés, les soldats présents ont exposé leurs revendications et enfin ont appelé à participer à la rencontre européenne des soldats qui doit se tenir à Utrecht (Pays-Bas) début novembre.



Abonnez-vous ; Rabonnez-vous qu'ils disaient.

Autour de l'Echo des Casernes, il y a encore 12 pages qui s'appellent Rompons les Rangs. On y trouve en vrac : le récit des exploits français en Afrique ; l'écho des luttes d'insoumis, d'objecteurs, d'engagés ; quelques mots sur les manœuvres en terrain libre ; un grand boum sur le nucléaire, etc.

Comme on ne le trouve pas au foyer on peut s'abonner en écrivant à Rompons les Rangs, B.P. 328-75624 Paris Cedex 13, moyennant 40 francs pour 10 numéros si on peut... (sinon on s'arrangera !).

Larzac toujours



« Larzac année décisive, été décisif, l'échec des élections législatives posera des problèmes », etc..... Depuis 1972 on n'entend que cela et pourtant en 1979 les paysans et les comités Larzac luttent toujours. Pourquoi le Larzac tient-il alors que tant d'autres luttes ont échoués ?

Différents aspects de la lutte du Larzac.

* Lutte de paysans pour rester chez eux

La lutte des paysans n'aurait pu durer, s'ils n'avaient pris leur affaire en main dès 1972. Ce sont eux (avec l'aide d'autres gens) qui ont pris la décision de résester, avec le serment des 103. L'enjeu était net : gagner, c'est à dire rester sur les exploitations ; ou perdre et quitter le plateau du Larzac. Pour tous l'adversaire était — et reste — clair : le pouvoir.

* L'unité ouvrier-paysan

Dès 1973 l'unité-paysan a été un des aspects de la lutte. Alors qu'ils étaient menacés d'expulsion de leur lieu de travail, les paysans se sont tournés vers des ouvriers expulsés de leur travail : les Lip depuis l'unité reste une constante de la lutte. En 1974 avec le tiers-monde et les travailleurs immigrés, ensuite avec les travailleurs des usines locales (Henfer, Manucentre) ainsi que les immigrés de la Sonacotra.

* Larzac : lieu de rencontre de différents courants de pensée

S'y sont relayés : des gens de la « Cause Du Peuple », différents courants de la non-violence, des chrétiens, des militants d'extrême-gauche, des écologistes, des régionalistes, etc. Ces différents courants ont amené chacun leur pierre à la lutte du Larzac. Jamais ils ne se sont affrontés au risque de faire éclater le mouvement de soutien. La confrontation a contribué à la diversité du Larzac.

* La désobéissance civile et idées originales.

La désobéissance civile est une des originalités de la lutte. Désobéissance sur le plateau, par les constructions sauvages sans permis de construire (la bergerie de la Blaquièrre est la plus connue) ; par des adductions d'eau sans

autorisation ; par des occupations et mises en exploitation de fermes rachetées par l'armée ; par la création d'une école.... Désobéissance dans le mouvement de soutien, avec le refus de distribution de 3% des impôts et le renvoi de livrets militaires. Originalité par la création de G.F.A. pour le rachat de terre convoitées par l'armée.

* L'occitanisme

Ce n'est pas un hasard si c'est au Larzac que l'on veut faire ce camp militaire. Après avoir fait du Sud de la France un désert économique on veut en faire une vaste zone militaire. Il y a déjà Canjuers, Draguignan..... Pour les occitans le Larzac est un symbole de la lutte contre la désertification et la militarisation de leur pays.

* Une lutte antimilitariste

Pour les militants antimilitaristes, la lutte du Larzac est une lutte contre l'armée, premier propriétaire terrien en France. Contre un pouvoir qui sacrifie l'intérêt de la population à l'intérêt de son armée, le Larzac a regroupé de nombreuses couches de la population venant d'origine sociales, politiques ou philosophiques très diverses. C'est aussi au Larzac que se sont déroulés des débats sur l'antimilitarisme, sans esprit de chapelle, et que l'on a vu des soldats en uniforme sur les tracteurs des paysans.



Les paysans et l'armée; l'armée et les paysans.

De tout temps les paysans ont eu conscience de la signification antimilitariste de leur lutte. Même si certains ont déclaré le

contraire, leur pratique de tous les jours, nous le confirme. Les escarmouches qui les opposent à l'armée quotidiennement. Il est vital pour les paysans de réagir contre toute tentative d'empiètement de l'armée. Ils n'hésitent pas à bloquer les convois qui « s'égarer » dans les villages ou les fermes et à les peindre de slogans. Ils démontent les balises de tir situées hors du camp et les déposent devant l'entrée du



camp. Ils labourent et moissonnent les terres acquises par l'armée...



Lors de ces actions, ce ne sont pas les appelés qui sont l'ennemi », mais bien l'institution militaire. La présence des paysans et des comités Larzac à la conférence de presse du comité de soldat de Vincennes, le confirment. La distribution de tracts aux appelés à la gare de l'Est ou dans les convois qui montent sur le plateau.

L'armée est sur un mauvais terrain, avec en face une population unie et largement soutenue. Aussi, généralement, évite-t-elle le contact avec les paysans (sauf lors d'occupation des fermes déjà achetées par l'armée). A noter tout de même l'affrontement de la Blaquièrre : après que les paysans aient selon leur habitude bloqué un camion mili-

taire perdu dans le village, des paras sont venus, armés de matraques, et se sont affrontés aux paysans. « Bavure, sans doute !!

La lutte continue

Alors que les procédures judiciaires arrivent à leur phase terminale et que les négociations sont bloquées, des travaux ont

été décidés pour l'été 79 pour montrer que les paysans ont bien l'intention de rester sur le plateau et que leur lutte n'est pas uniquement défensive.

Malgré le peu de publicité autour de ces travaux, il y eut en permanence plus de cent personnes (avec de nombreux étrangers) sur les différents chantiers.

Au nord, entre Montrodon et St Sauveur et au Sud à Costerasse, les chemins défoncés par l'action conjuguée du mauvais temps et des camions militaires, ont été remis à neuf. En plusieurs endroits, des maisons ont été restaurées, des panneaux de signalisation mis en place ; une réserve d'eau (lavogne) a été creusée dans le sol, le téléphone « sauvage » installé entre différentes fermes (les PTT refusant de le faire)...

Certaines constructions ont été bâties dans le but de bloquer l'armée. A l'Hospitalet, l'armée a prévu de construire une gare militaire devant être l'arrivée de la voie qu'elle recrée entre Tournemire et l'Hospitalet. La population prenant conscience que son village ne sera plus qu'un lieu de passage de convois militaire,

et une immense gare de tirage (17 quais parallèles), a poussé le maire à « agir » contre la construction de cette gare. A 96%, la population a dit non à cette gare. Le conseil municipal a décidé la construction d'une maison de la culture intercommunale sur la route menant de la gare au camp et un chantier a été créé pour la construction de cette maison. Les bâtisseurs ont eu la visite des gendarmes, du sous-préfet et du préfet lui-même. Malgré les pressions, la maison a poussé en plein milieu du chemin.

Trois centres d'informations ont été tenus, et une radio libre Larzac a émis trois fois vers Millau. Malgré le brouillage et les flics, cette radio a été une réussite, car elle a permis une fois de plus d'expliquer la lutte du Larzac aux Millavois et aux touristes.

Et l'avenir ?

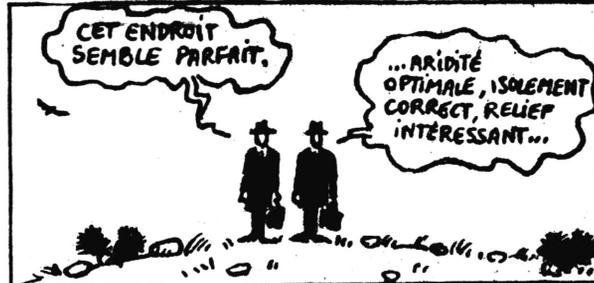
Cet été a permis de démarrer une nouvelle forme de soutien aux paysans du Larzac. Ceux qui ont participé, grâce à leur expérience et leur action, permettront de poursuivre ce soutien. D'autres projets allant dans le même sens sont en cours de préparation (exemple : banque). Toutes les autres formes de soutien seront également poursuivies comme par le passé.

Si le pouvoir n'a rien fait durant l'été, il est à craindre qu'il ne profite de l'automne et de l'hiver pour faire de mauvais coups. Il est donc important de continuer de parler du Larzac et de se tenir prêts.

EDGARD et MICHEL
du Comité Larzac Paris



TOUTE RESSEMBLANCE AVEC DES



ÉVÉNEMENTS, PERSONNES, OU ANIMAUX EXISTANT OU AYANT EXISTÉ N'EST DUE QU'À UN HASARD QUI FAIT BIEN LES CHOSE

Rassemblement national

Notre Rassemblement indépendant de toute orientation politique a décidé d'un principe qui est le suivant : nous nous exprimons sur ce problème des « accidents » à l'armée partout où on nous le proposera (journaux, fêtes etc.). C'est pourquoi nous avons accepté cette proposition du CLAM de faire un article pour son journal « Rompons les rangs ». Si demain « l'Humanité » ou « le Figaro » nous propose une tribune ou une interview, nous l'accepterons. Nous savons trop le manque d'information des Français sur ces problèmes pour refuser d'en parler quel que soit celui qui nous tend le micro, à partir du moment où nous maîtrisons totalement le contenu de nos informations.

Le 10 octobre 1978, se tenait au siège de la Ligue des Droits de l'Homme, une conférence de presse consacrée au problème des « accidents », sous l'égide du D.L.I.M. et appelé par le Comité « Rhône 77 ».

Depuis plusieurs mois ou pour certains depuis plusieurs années, les parents des soldats victimes d'« accidents », se battent pour que la vérité soit faite.

Ces parents de victimes, comme les comités et commissions d'enquêtes civiles - grâce aux preuves et témoignages recueillis, ont la certitude qu'en invoquant la fatalité, la hiérarchie, militaire cherche à taire ses propres responsabilités.

C'est pourquoi ils ont répondu à l'appel à un regroupement lancé par le Comité « Rhône 77 » de manière à ne plus soulever ce problème au « coup par coup », puisque nous nous battons avant tout pour que les « accidents » qui nous ont endeuillés ne se reproduisent pas.

Ce « Rassemblement National » regroupe actuellement une vingtaine de familles de victimes et l'ensemble des comités ou commissions d'enquêtes civiles sur toute la France. Nous espérons que ce nouveau rapport de force que nous venons de créer permettra de surmonter tous les obstacles mis à la manifestation de la vérité.

Les obstacles sont en effet multiples. Toute démarche pour connaître les circonstances exactes d'un « accident » se heurte aux institutions qui permettent à l'armée de doubler le mur du

silence dont elle s'entoure d'un mur de lois qui la rend inaccessible aux civils.

Les objectifs

Le 17 mai 1979, après plusieurs réunions de travail notre Rassemblement se dotait d'une plate-forme acceptée à l'unanimité par l'ensemble des familles, comités et commissions d'enquêtes civiles:

Cette plate-forme en trois parties commence par un constat de ce qui nous rassemble ; la seconde partie concerne un certain nombre de revendications établies à partir des questions que nous nous sommes posés concrètement à propos de chaque « accident » et qui sont :

- les droits constitutionnels dans les casernes.
 - le droit à la justice dans et envers l'armée.
 - le droit à la sécurité.
 - le droit de contrôle sur l'institution.
 - l'abrogation du Règlement de Discipline Générale aux Armées.
 - le droit à la santé.
- Enfin notre plate-forme définit trois axes principaux d'action pour les mois à venir :
- abrogation de la loi de juillet 65 (justice militaire)
 - droit à la sécurité
 - médecine militaire.

Nous entendons mener cette lutte avec l'appui de l'ensemble des organisations ou mouvements (syndicats, partis politiques ou associations...).

Nous invitons aussi l'ensemble du mouvement des soldats, ses comités à la discuter et à nous faire part de ses remarques. Nous estimons en effet que notre lutte est indissociable de celle qu'ils mènent à l'intérieur des casernes sur l'hygiène et la sécurité.

Première apparition publique

Le 23 juillet 1979, notre Rassemblement tenait à la Bourse du Travail à Lyon une réunion débat sur les « accidents » à l'armée. Cette première initiative de caractère national a reçu le soutien de 21 organisations.

Une dizaine de familles sur les 20 que nous regroupions étaient présentes à ce meeting qui a

rassemblé environ 200 personnes.

Les carrefours-débats sur les thèmes suivants : médecine, maœuvres, transport, justice, étaient animés par les familles elles-mêmes après une présentation des « accidents » se rapportant aux différents thèmes.

Au cours de la séance plénière de clôture, sont intervenus à la tribune l'Amiral Sanguinetti, M. Henri Noguerres et des représentants de la FEN et de l'UD CFDT du Rhône. (...)

Nous considérons que cette première apparition publique de notre rassemblement est un succès et qu'un pas important a été franchi dans ce long et difficile

combat pour que cesse ces « accidents ».

Nous lançons une pétition

Nous avons prévu plusieurs initiatives qui seront engagées très prochainement :

- une lettre ouverte au Président de la République

- le lancement d'une pétition pour l'abrogation de la loi de Juillet 65 instituant le code de justice militaire.

Concernant cette action que nous voulons d'un caractère de masse, nous appelons tous ceux et toutes celles qui pensent que notre lutte est juste à tout faire pour que cette pétition recueille des milliers de signatures.

Pour le Secrétariat du Rassemblement

Yvon MIOSEC



Ballade

A.M.X. 30

Du lundi 1^{er} octobre au dimanche 7 octobre, près de 17 000 hommes, plus de 5 000 véhicules dont 900 blindés, 120 hélicoptères et 200 avions ont participé dans les départements de Haute-Marne, Haute-Saône, Doubs et Jura aux manœuvres Saône 79.

Présidées les deux derniers jours par Giscard en personne, ce sont les plus importantes manœuvres de blindés réalisées en terrain libre depuis la dernière guerre.

L'armée française en 79 met décidément les bouchées doubles pour tester et entretenir ses capacités opérationnelles. Après « Exentia » au printemps dernier, qui était destinée à tester l'efficacité des unités d'intervention extérieure et ses capacités à quadriller et contrôler la population d'un département en métropole, « Saône 79 » va plus loin encore, puisqu'il s'agit ici de tester l'efficacité de l'armée en cas de conflit européen.

En effet, alors que la décennie passée était placée sous le signe de la dissuasion, aujourd'hui celle-ci bat de l'aile : l'Europe est devenue maintenant un champ de bataille potentiel pour les deux super-grands, et les états-majors y envisagent de plus en plus l'hypothèse d'une guerre classique, réservant l'arme nucléaire à la seule défense des sanctuaires américains et soviétiques. Faisant suite à la réorganisation de l'armée française, les manœuvres « Saône 79 » démontrent que le gouvernement envisage sérieusement ce type d'hypothèse, à tel point que les missiles Pluton n'y participeront même pas.

réorganisation

L'Etat-Major entendait-encore, avec « Saône 79 » faire évoluer sur une vaste échelle des D.B. issues de la réorganisation de l'armée. La 6^e D.B. de Strasbourg, et la 7^e de Besançon ont donc participé à ces manœuvres. Appuyées par plusieurs unités du 1^{er} corps d'armée équipées de missiles Roland, et d'hélicoptères de combat, elles ont fait face « aux rouges » représentés par la 10^e D.B. de Châlons-sur-Marne.

Quant aux forces aériennes tactiques, dont le PC est à Metz, elles ont aligné les Mirages III de Nancy, Luxeuil, Colmar, Dijon et Strasbourg et des Jaguar de St Dizier et de Toul, pour un total de 750 sorties.

La division blindée (dite division 77) est une des pièces maîtresses issue de la réorganisation de l'armée. Représen-

tant au total 7 000 hommes sur 800 véhicules, dont 500 blindés, elle a pour mission la préparation d'une « frappe nucléaire » ou de poursuivre un combat classique pendant un certain temps. (Armées d'Aujourd'hui n° 41). « Saône 79 » aura été décidément une grosse affaire tant par la zone couverte, par le nombre d'hommes déployés, que par la présence, autour de Giscard de représentants d'une quarantaine de pays (dont les USA et l'URSS).

Une telle manœuvre en terrain libre n'a sûrement pas été prise par tout le monde apparemment. Pourtant l'armée avait bien fait les choses pour se faire accepter dans les 678 communes labourées par les blindés : pas moins de 4 000 hommes ont été détachés pour des missions de « prévention et de réparation » en cas de litige avec les propriétaires de terrains, et les deux derniers jours ont été réservés pour la traditionnelle « opération de relations publiques » dans les villages franc-comtois.

Cela n'aura pas empêché dès le début l'apparition de nombreuses affiches, mettant en cause l'opportunité de tels étalages d'armes et d'un tel gaspillage, au moment où le gouvernement nous demande de faire des économies d'énergie et de nous serrer la ceinture. De l'avis de l'état-major lui-même, n'était-il pas prévu que ces 7 jours d'exercices seraient équivalents à la consommation civile des habitants des 4 départements intéressés de la Franche-Comté pendant une seule journée ? Sans compter le gaspillage énorme que représentent les cultures et les routes labourées, le tir d'obus qui valent plus de 100 F minimum l'unité...

« Quelques ripostes »

De nombreuses organisations ont d'ailleurs réagi dès le début. Si le P.S. soulignant « le coût choquant de ces manœuvres » n'en a pas moins participé, au travers de ses élus, aux opérations de relation publique des

deux derniers jours ; le P.C. en appelait « à agir contre les grandes manœuvres d'intégration européenne ». Pour sa part, la C.G.T. de Vesoul a profité de la venue de Giscard pour lui exposer dans une lettre la situation sociale dans le département, et la CFDT a « refusé » l'exercice militaire, car « il démasque la politique anti-gaspi du gouvernement ». Sans oublier les

nombreuses réactions de certains milieux agricoles comme le Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs ou le Mouvement d'Action Paysanne.

Enfin, à l'initiative de la Ligue des Droits de l'Homme s'est constitué un collectif, qui a lancé une campagne qui ne se veut pas anti-militariste, et qui s'achèvera après les manœuvres, par un

contre-bilan dressé par le vice-amiral Sanguinetti, membre de la commission de défense du P.S. Tout un programme en somme...

Si de telles réactions manifestent, jusqu'à un certain point, du ras-le-bol par rapport au sans-gêne de l'armée, elles sont, loin s'en faut, largement en dessous du minimum d'action exigées par les anti-militaristes, et ont parfois un relent de magouille politicienne.

Venant après « Exentia », « Saône 79 » inaugure une systématisation des manœuvres en terrain libre, et la mise en place d'une armée hautement opérationnelle tant pour préparer les



OP 20

* En France, la loi permet d'éviter le service militaire en demandant à bénéficier du statut d'objecteur de conscience. Pourtant cette loi sur l'objection (qu'il est interdit de faire connaître) reste assortie d'un ensemble de restrictions : il faut théoriquement accomplir un service civil de 2 ans sous un régime calqué sur celui des armées. Les démarches sont souvent longues et seules les motivations philosophiques ou religieuses sont reconnues. Enfin l'ensemble du dossier est soumis à une Commission Juridictionnelle (C.J.) émanant du gouvernement qui est chargée d'apprécier le bien fondé de la demande.

Malgré cela, l'objection se développe et apparaît de plus en plus comme une alternative possible à l'embrigadement du service militaire. Parallèlement la répression gouvernementale se fait plus tatillonne. D'abord contre les réfractaires au service civil. L'année 78 verra 250 procès pour insoumission (dont certains se solderont par de la prison ferme). Puis à partir de novembre 78 contre les futurs objecteurs, où l'on va assister au rejet systématique de toutes les demandes de type OP 20.

L'OP 20 : C'est une démarche qui prend naissance en 1971 où une vingtaine de futurs objecteurs décident d'envoyer au ministère de la défense des lettres identiques en guise d'explications personnelles. L'armée a toujours vu d'un mauvais œil cette pratique qui consiste à envoyer un texte formulaire difficilement attaquant sur le plan juridique et qui permet d'éviter l'isolement face à l'armée.

Aussi dès le début, la CJ refusera de faire droit aux demandes OP 20. Il faudra 2 années de lutte, l'annulation par le conseil d'Etat de 2 décisions négatives de la Commission et quelques 200 jours de prison cumulés par des OP 20 pour que la CJ s'incline devant un type de demandes qui réduit très sensiblement son pouvoir de censure. Pendant 5 ans 500 demandes OP 20 seront admises. Tant qu'elles arriveront à un rythme jugé acceptable par le ministère de la Défense, les demandes seront accordées : en 1978 plus de 200 demandes ont été envoyées, contre une centaine en 77. Depuis novembre 78 la CJ a refusé près de 200 demandes ne respectant pas ses propres décisions antérieures. Le brusque revirement de la CJ montre clairement que ses décisions ne sont pas dues à des motifs juridiques mais à des motifs politiques. Le pouvoir cherche le moyen de mettre un frein à cette augmentation du nombre de demandeurs OP 20 qui lui semble dangereuse.

Les refus touchent actuellement 200 personnes. Les 1^{er} dossiers litigieux ont été portés devant le conseil d'état, lequel a annulé la décision de la CJ pour le premier des OP 20 sur la liste d'attente et renvoyé l'affaire devant la Commission qui doit porter un nouveau jugement. Les autres vont suivre dans les mois à venir. En attendant, les recours ne suspendent pas l'appel sous les drapeaux, près d'une centaine d'OP 20 sont insoumis et organisent la riposte qu'ils comptent donner aux attaques dont ils sont l'objet. Un large soutien se met en place. D'ores et déjà de nombreuses personnalités se sont engagées à apporter leur soutien effectif en acceptant de recevoir chez eux les insoumis et de le faire savoir publiquement.

Un des moyens les plus efficaces pour contrer la CJ et lui faire admettre définitivement cette manière de procéder est le développement dans les prochains mois du nombre de demandes OP 20. Aussi, il convient à chacun d'accroître les efforts dans ce sens et faire en sorte que le plus de gens possible objecte dans le cadre collectif de l'OP 20.

Pour tous renseignements sur l'OP 20 écrire à :
Robert Hazard « la Fabrique » 38850 Charavines.

LES OP 20 DE PARIS



Procès d'un insoumis

Le 12 juillet dernier, Claude Bleton, anti-militariste et objecteur répondait du délit de désertion, devant le tribunal de grande instance de Pontoise.

Arrivant après la condamnation, début juin, de deux objecteurs à 6 mois fermes, et après la condamnation des otages du 23 mars et du 1^{er} mai, on pouvait s'attendre à tout, d'autant que la date du procès (en pleine vacances) augurait mal d'une mobilisation.

Aussi, dès la date du procès connue, Claude et ses camarades, en appelant à la constitution d'un comité de soutien prenaient la décision de faire de ce procès un procès politique et collectif à la fois.

L'U.D.-C.F.D.T. du 95, le S.G.E.N.-C.F.D.T. 95, l'Ecole Emancipée, le C.L.A.M. de Colombes, l'O.P. 20 de Viarmes, le C.L.O., la section P.S. de Taverny, le P.S.U., la L.C.R., ainsi que de nombreux inorganisés, répondirent à l'appel pour constituer ce comité. Adoptée dès la première réunion, la plate-forme du comité reprend dès lors l'ensemble des éléments que Claude développera au moment du procès :

— Cessation de toutes les poursuites contre tous ceux qui luttent contre l'institution militaire, dans et hors des casernes ;

— Droit à l'objection et suppression de l'article interdisant la diffusion et l'information sur la loi ;

— Droits d'expression et d'organisation pour les soldats et suppression des règlements de discipline des armées (civiles et militaires) ;

— L'abolition de la Cour de Sécurité de l'Etat et des T.P.F.A.

— Dénonciation du rôle anti-populaire de l'armée (bris de grève) et de son rôle d'encadrement et de contrôle de la population ;

En fixant la date du procès en pleines vacances, le pouvoir espérait bien frapper en toute tranquillité, mais c'était sans compter sur la mobilisation des camarades de Claude.

EXTRAITS DE LA DECLARATION DE CLAUDE, LORS DE SON PROCES :

« ... Si les soldats appelés et engagés n'ont pas ces droits (expression...), la hiérarchie militaire elle, se donne ces droits et ne se prive pas d'exprimer son soutien inconditionnel à la classe dominante (...) La déclaration d'Yvon Bourges, qui récemment appelait à la répression sur les anti-militaristes confirme bien que seul le sommet de l'armée a droit à la parole et que l'armée n'est pas une grande muette pour tout le monde ! (...)

C'est contre cette armée que nous luttons, que je lutte, cette armée utilisée pour briser les grèves, pour quadriller la population, notamment grâce à la gendarmerie, utilisable aussi pour placer toute une partie de la population sous juridiction militaire en vertu des ordonnances de 59, en cas de troubles graves. Voilà qui est vague ! (...)

Ce qui est jugé aujourd'hui est un délit d'opinion et je ne pourrai répondre aux questions d'ordre individuel qui nieraient le caractère collectif et politique de mon acte, partie prenante d'une lutte anti-militariste. »

OBJECTION

Table ronde

En septembre s'est tenue une table ronde entre Patrick, Diane et Jacques du CLAM et Pierre et Jean du CLO (Comité de Lutte des Objecteurs). Entre sujets, ont été abordés les formes de lutte contre l'armée, le service civil et l'objection, la place et le rôle du contingent face à la professionnalisation croissante, etc. Par manque de place, nous ne pouvons retranscrire qu'une partie de ces débats, qui montrent au moins la possibilité de surmonter les traditionnelles habitudes du sectarisme.

Patrick : Est-ce que votre lutte contre le service militaire et pour l'insoumission ne risque pas de favoriser un espèce de service civil généralisé, comme en Allemagne par exemple ? Ça fait pour l'Etat une énorme masse de main d'œuvre gratuite pour le « social »...

Pierre : Non, nous sommes contre le fait de servir l'Etat, que ce

soit par un service civil ou militaire.

Jean : Pendant un temps, certains d'entre nous proposaient un « service alternatif » visant à faire reconnaître certains boulots, à la montagne avec les paysans par exemple, et on luttait contre les affectations décidées par le décret de Brégançon. Maintenant, ça a évolué, et on est bien sûr contre un service civil généralisé.

Patrick : Et d'un autre côté, est-ce qu'en exigeant comme vous de faites la suppression du service national, ne pousse pas dans la direction d'une armée de métier ?

Jean : On combat également l'armée de métier. D'ailleurs on a diffusé et participé financièrement à l'affiche contre l'engagement que vous aviez proposé. Mais les comités de soldats, quand ils essayent d'organiser le contingent et d'avoir un minimum de contrôle sur l'armée, est-ce qu'ils ne poussent pas l'Etat-major à adopter une armée plus « à la botte », c'est-à-dire une armée de métier ?

Dehors-dedans

Jean : L'important, dans l'insoumission, c'est que l'on refuse complètement l'embrigadement

par l'armée.

Diane : Oui, mais il ne peut y avoir de refus collectif et désertion collective qu'à partir du moment où il y a une certaine préparation. Il a été démontré qu'à l'intérieur des casernes une résistance était possible.

Pierre : Beaucoup de comités de soldats ont une intervention seulement économiste, pour les transports gratuits ou autre...

Patrick : Il y a aussi les soldats qui refusent de marcher ou de chanter des chansons débiles, sexistes et racistes !

Jean : Il n'y a pas besoin de Comités de Soldats pour ça, c'est une résistance spontanée.

Patrick : Quand il y a un mort dans un régiment à la suite d'un accident et que le comité de soldats fait une enquête, prévient les syndicats, ça n'est pas économiste. Et puis tout ce qui fait prendre conscience aux appelés de leur force est important.

Pierre : D'accord, il y a des trucs positifs ; et même qu'il y ait un collectif d'engagés à l'armée, c'est bien. Mais l'intérêt d'y aller y militer est sans aucune commune mesure avec toutes les concessions que tu dois faire.

Diane : Un C.S. a réalisé une cassette, tout le monde se l'est passée, et a discuté de l'idéologie « virile » ; il y a eu aussi les C.S. faisant un travail avec des groupes femmes, rédigeant et distribuant un tract aux appelés.

Pierre : C'est bien, mais ce boulot-là, tu peux le faire hors de la caserne, dans un bahut par exemple. A l'armée, tu es trempé dans un tas de compromissions. Il faut montrer qu'on peut refuser l'embrigadement et le matraquage.

Jacques : A l'armée, il y a eu aussi Draguignan, les Antillais qui se plaignaient du racisme. Les appelés dans la rue, chantant l'internationale, poing levé et le sit-in devant la préfecture...

Et puis 2/3 des mecs passent par l'armée, c'est important d'y aller !

Tous antimilitaristes

Jean : Les insoumis, les déserteurs, ça représente un mouve-

ment de contestation important, qui a du poids. Il faut refuser l'armée, il faut savoir où s'investir en priorité.

Diane : Il faudrait qu'on arrête les discussions de boutique. C'est vrai qu'à Paris, il y a toujours eu des mauvais rapports entre ceux qui défendaient l'objection et ceux qui insistaient sur le travail à l'intérieur de l'armée. Mais en province, au sein du CLAM, il y a des gens qui veulent surtout s'occuper d'objection, d'insoumission.

Jacques : A la fondation du CAM (Comité Anti-Militariste), en décembre 72, il n'y a pas eu de compromis entre travail à l'intérieur de l'armée et à l'extérieur, mais affirmation que tout ce qui luttait contre l'armée était important. Par ailleurs le CAM a été fondé essentiellement par des insoumis.

Jean : L'objection-insoumission a souvent eu une mauvaise image de marque du fait que ceux qui s'exprimaient dans la grande presse étaient souvent des pacifistes qui ne faisaient pas de critique globale de l'armée. Nous, nous sommes clairement, et depuis le début, contre la militarisation sous toutes ses formes.

Patrick : Il y a aussi des pesanteurs ; au CLAM Paris, il y a surtout d'anciens bidasses, alors ils défendent le travail dans l'armée d'abord. Et au CLO, des insoumis...

Pierre : Quand on distribuait un tract aux « 3 jours » à Vincennes, on disait que l'important c'était de lutter, on n'appelait pas uniquement à l'objection-insoumission.

Jacques : C'est évident, il faut lutter contre l'armée de l'intérieur et de l'extérieur. Il y a des anarchistes au CLAM qui ont toujours lié les deux aspects.

Jean : C'est sûr qu'on a des divergences politiques sur les priorités de militantisme, sur le rôle du contingent, mais, on peut travailler en collaboration, d'ailleurs on l'a déjà fait de façon ponctuelle...

clo...

Les Comités de Lutte des Objecteurs (C.L.O.) existent depuis 4 ans. Ils appellent à l'objection-insoumission pour profiter ainsi de la (ô combien faible) liberté d'action que peut laisser la demande légale du statut d'objectionnaire tout en maintenant une position ferme sur l'insoumission au service

civil. Les C.L.O. impulsent notamment la lutte des O.P. 20 (objection collective) et se battent contre tous les aspects de la militarisation de la société. Ils publient un journal, **Objection**, que l'on peut se procurer en écrivant à **Objection**, B.P. 70, 69 202 — Lyon Cedex 1

Plus de 10 000 tracts diffusés, plusieurs milliers d'affiches collées dans tout le Val d'Oise, un afflux de motions de soutien sur la table du président du tribunal, et le jour du procès une banderole accrochée à l'entrée de Pontoise, auront déjoués le piège. Plus de cent personnes seront au rendez-vous devant le tribunal, obligeant la présidence à faire respecter la publicité des débats en faisant cesser le filtrage opéré par la police à l'entrée de la salle d'audience.

Malgré la volonté de la présidente du tribunal, de cantonner ce procès au seul cas de l'objection, c'est à une dénonciation en règle de l'armée que nous avons assisté, conformément à la plate-forme du comité de soutien.

Apparemment désappointé par cette attaque politique, le tribunal, en condamnant Claude à un mois de prison avec sursis, n'a pu remplir le rôle que lui assignait le pouvoir.

Aujourd'hui, celui-ci vient de faire appel à minima devant le tribunal de Versailles. Ce second procès revêt maintenant l'aspect d'une épreuve de force pour les anti-militaristes, alors que le pouvoir accentue sa politique répressive.

en bref.

Formation d'un groupe « Objection en fonction publique »

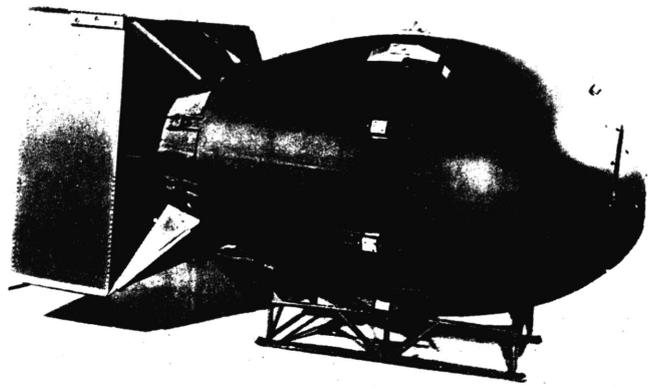
Pour constituer un dossier sur les interdictions et difficultés professionnelles frappant les objecteurs de conscience (insoumis, renvoyeurs de livret).

Nous recueillons histoires personnelles confidentielles ou non.

Envoyer à :

SOC (GOF)
6 impasse Popincourt
75011 Paris





FRANÇAISE, FRANCO-ALLEMANDE, EUROPEENNE

non à la bombe !

Au moment où paraît ce journal, nous ne savons pas encore si finalement les accords SALT II seront en voie d'être ratifiés par le Sénat Américain, vu le climat préelectoral qui règne aux Etats-Unis, avec les surenchères qu'il implique, dont l'exploitation de la « brigade soviétique » à Cuba a donné un avant-goût. Giscard et Schmidt ont déclaré publiquement dans un communiqué commun qu'ils souhaitaient la ratification de ces accords comme un pas vers la paix (mais peut-on appeler un pas vers la paix la consolidation de l'« équilibre de la terreur », qui permet aux deux protagonistes d'augmenter leur armements sur la base de la « parité »). On peut douter que ce souhait soit sans arrière-pensées, différentes, bien sûr, chez les deux compères.

Le gérant du capitalisme allemand, outre qu'il est tallonné par son adversaire Strauss, qui semble avoir le vent en poupe, s'accroche aux basques des Etats Unis. Il redoute actuellement que ceux-ci ne préfèrent un condominium nucléaire soviéto-américain à une entente étroite avec la RFA, dont les appétits leur portent ombrage y compris sur le plan atomique (qu'on se rappelle la vente par l'Allemagne de l'Ouest de matériel nucléaire au Brésil malgré le veto des USA).

Quant à Giscard, il peut avoir le sentiment que son ralliement progressif bien que tortueux et pudique à l'orthodoxie de l'OTAN vue par les Américains (multipliez les divisions européennes, que l'Europe prenne sa défense en main aux confins de l'Allemagne de l'Est !) au détriment de la force nucléaire française mais en échange de la liberté d'action dans un secteur de l'Afrique, ne soit un marché de dupes, si l'intérêt américain pour le territoire européen cède le pas à la nécessité d'un compromis mondial avec l'Union Soviétique. Il aurait ainsi vendu son droit d'aïnesse pour un plat de lentilles.

L'éventuelle mise à la disposition de l'OTAN des Pershing II sur le territoire de l'Allemagne Fédérale ne saurait être un sérieuse fiche de consolation. Ces engins nucléaires perfectionnés, s'ils étaient utilisés par l'OTAN, permettraient au territoire de la RFA d'atteindre directement le territoire soviétique. Mais rien n'empêche que cette dernière invention américaine ne donne lieu à un marchandage - (les furieuses mises en garde de l'Union Soviétique contre cette opération de déploiement des Pershing II sont assorties de propositions) -, et on entreposerait ces armes redoutables ailleurs qu'en Europe.

Ballon d'essai

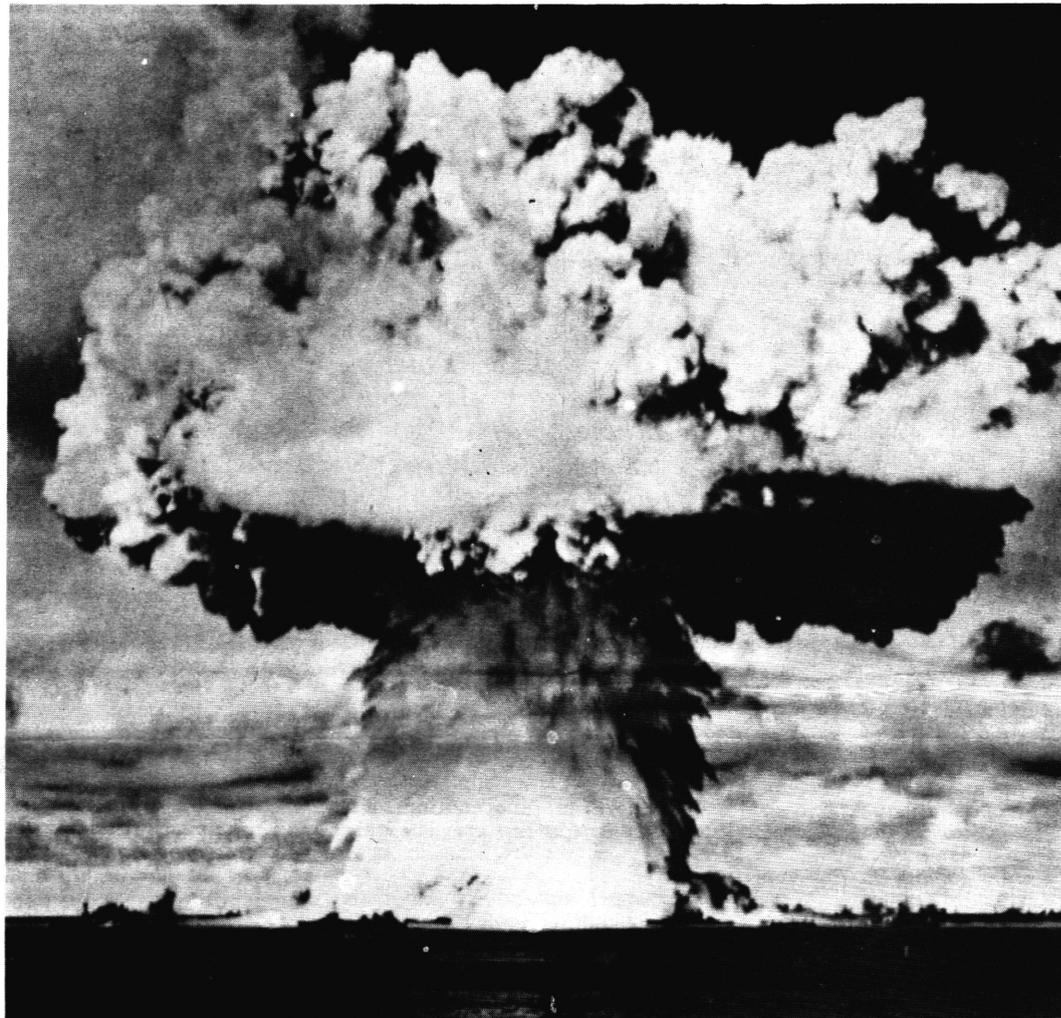
Dans ce contexte les déclarations fracassantes faites cet été par Alexandre Sanguinetti au Nouvel Observateur, et préconisant une collaboration franco-nucléaire franco-allemande ont produit, c'est le cas de le dire, l'effet d'une bombe. Schmidt s'est hâté de repousser le cadeau, mais la *Frankfurter Zeitung*, dans une prise de position nuancée, a laissé entendre qu'une telle initiative pourrait être intéressante.

Nous ne sommes pas dans le secret des dieux, mais cette proposition spectaculaire du franc-tireur gaulliste, en querelle avec Chirac, apparaît comme un ballon d'essai inspiré par l'Elysée. Il a frappé un coup dans l'opinion mondiale et internationale sans engager formellement le gouvernement. Ni la presse française et étrangère, ni les gouvernements étrangers ne s'y sont trompés.

Il y a eu des remous en France. On a vu le rapporteur giscardien (UDF) du budget de la défense nationale s'inquiéter de la diminution des crédits consacrés à la force de dissuasion par rapport au budget total de la défense. Un débat doit avoir lieu à l'Assemblée Nationale. Le RPR va-t-il accuser Giscard de brader la force nucléaire stratégique française ?

Peste ou cholera

Ce qui est sûr c'est ce qui se passe aujourd'hui à propos de la force de frappe française était prévisible depuis plusieurs années, et d'autre part que ce que propose Sanguinetti (ou Giscard ?) nous révolue autant que ce qui existait auparavant. On ne choisit pas entre la peste et le choléra.



Les antimilitaristes révolutionnaires avaient déjà prévu cette évolution, ou tout au moins cette alternative au moment où Giscard est arrivé au pouvoir.

Celui-ci, disait *Lutte Antimilitariste*, organe du CAM se trouvait devant un choix : la force atomique française utilisée à l'origine par De Gaulle comme l'instrument d'une politique de puissance dans une situation donnée, et non pas comme un moyen d'éviter la guerre (en dépit de tous les bavardages et de l'intoxication de l'opinion pour faire avaler cette opération) était déjà dépassée par les progrès nucléaires militaires sur le plan mondial qu'elle ne pouvait apparaître comme crédible que si Giscard s'adressait à un pays capitaliste assez riche pour financer sa modernisation. En l'espèce à la Suisse (qui a refusé), aux Etats Unis ou à l'Allemagne Fédérale.

Franco-Allemande

Mais c'était alors, pour une force dite indépendante et nationale, passer sous les fourches caudines de puissances exté-

rieures. D'où la tentative de Giscard craignant pour son image de marque de ne rien engager, oscillant entre une « ouverture européenne » et la fidélité affirmée à la politique de De Gaulle, pour finir par choisir à peu près clairement le ralliement à l'OTAN tout en mettant en chantier un sixième sous-marin atomique.

La nouveauté aujourd'hui c'est qu'il ne s'agit pas d'un financement d'une force nucléaire française modernisée grâce aux marks de l'Allemagne Fédérale, mais carrément d'une offre aux capitalistes allemands d'un condominium militaire atomique franco-allemand sur l'Europe de l'Ouest.

Dans ce cas il n'est pas difficile d'imaginer que ce condominium deviendrait rapidement une domination allemande, étant donné le rapport de forces entre les deux puissances. L'Europe de l'ordre social bourgeois, de l'espace judiciaire, de la répression généralisée serait couronnée par la course aux armements atomiques sous le signe du modèle allemand vers lequel les Etats bourgeois acheminent malgré eux les peuples de cette région du monde.

Avec la menace d'une guerre presse-bouton à l'horizon de l'incertain avenir d'un monde surarmé.

Il ne s'agit pas de faire les Cassandre. Rien n'est joué ni décidé. Mais il ne faut pas attendre pour réagir. Nous avons dénoncé les mirages de la dissuasion par la bombe atomique française. Ce n'est pas pour accepter maintenant une « bombe franco-allemande » destinée à « protéger l'Europe ». Nous refusons cette alternative catastrophique et frauduleuse.

FRANÇAISE, FRANCO-ALLEMANDE, EUROPEENNE, NOUS DISONS RESOLUMENT NON à LA BOMBE NUCLEAIRE !

Rompons les Rangs N°1
Dépot légal juin 79

Commission paritaire
N°58.834

Directeur de Publication :
Daniel Guerin

Imprimerie :
Imprimeurs Libres